

REPUBLICQUE DU SENEGAL



Agence du Fonds de Développement Social

AFDS

Agence du Fonds de Développement Social

Projet Fonds de Développement Social
Crédit N° 3446 SE

**MICRO-PROJET DE : CONSTRUCTION ET
EQUIPEMENT D'UNE SALLE DE CLASSE +
CLOTURE AVEC ADDUCTION D'EAU ET
LATRINES**

DU GROUPEMENT : BOKK XALAAAT

VILLAGE DE : **THIEPPE**

COMMUNAUTE RURALE DE : **THIEPPE**

ARRONDISSEMENT DE : **NDANDE**

DEPARTEMENT DE : **KEBEMER**

REGION DE : **LOUGA**

MP de : CIBE

N°: LGKE-IE 008-02

REGION DE LOUGA

DEPARTEMENT DE KEBEMER

ARRONDISSEMENT DE NDANDE

COMMUNAUTE RURALE DE THIEPPE

VILLAGE DE THIEPPE

TITRE DU MICRO-PROJET : Construction d'une classe élémentaire + clôture avec adduction d'eau et latrines

NOM DU DEMANDEUR : ~~GPF DE Thiéppe~~ (Formalisation juridique en GIE) *Groupement Bokk Xalatt*

ADRESSE BANCAIRE : MEC FADEC NJAMBUR
BP 55 / Villa 21 bis HLM KEBEMER (Tél. : 969 10 35)

N° DE COMPTE BANCAIRE : 102 0275

PERSONNE CONTACT Ousseynou DIOP (Président du CGMP)

TELEPHONE : 937.35.78

BENEFICIAIRES : 675 NOMBRE : - Hommes : 356
- Femmes : 319
- Groupements : 03

NATURE DU MICRO PROJET : Construction d'infrastructure de base et équipement

DUREE DU MICRO PROJET : 12 mois

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
Financement AFDS	18 017 541	94,98 %
Participation bénéficiaires	951 496	5,02 %
Autres sources de financement	00	00 %
COUT TOTAL	18 969 037	100 %

Date de soumission:

N° d'enregistrement:

1.DESCRPTION DE LA SITUATION DE LA COMMUNAUTE

1.1 Population

Population totale : 675

Hommes : 356

Femmes : 319

1.2 Identification de la liste des groupes vulnérables et leur nombre

NOM DU GROUPE VULNERABLE	NOMBRE
Veuves chefs de famille	05
Orphelins	10
Handicapés	05
Personnes atteintes de VIH/SIDA	00
Jeunes filles déscolarisés	30
Jeunes filles domestiques	00

1.3 Décrivez dans le tableau ci-dessous les différents services qui existent dans votre localité, les distances pour y accéder et les commentaires sur l'accessibilité à ses services.

Services	Existence		Distance par rapport à votre localité	Nom de la localité la plus proche	Commentaires sur l'accessibilité
	Oui	Non			
Ecole primaire	x				
Centre d'enseignement secondaire		x	22 km	Kébémér	Difficile d'accès
Puits	x				
Forage	x				
Latrines	x				
Poste de santé	x				
Case de santé		x			
Route bitumée		x	22 km	Kébémér	Difficile d'accès
Route en latérite		x	17 km	Thiénaba	Difficile d'accès
Marché	x				
Centre de formation		x	22 km	Kébémér	Difficile d'accès

1.4 Donner la liste des trois principaux problèmes auxquels la communauté est confrontée par ordre d'importance

1. Insuffisance de classes pour l'école élémentaire
2. Absence de route latéritique rendant l'accès difficile
3. Absence de branchement au réseau électrique.

1.5 Décrivez comment la communauté a identifié le problème majeur

- Par focus groupe du 20 au 21 Août 2002 dans le cadre de l'EPP
- Par une séance d'EPB organisée le 06 octobre 2002 à Thiéppe avec la facilitation de l'OADC
- Par confrontation quotidienne.

1.6 Si ce problème majeur est résolu, quelles seront les conséquences mesurables pour la communauté et pour les groupes vulnérables et comment pourra t-on mesurer ces conséquences?

La résolution du problème majeur à savoir la construction d'une classe pour renforcer les deux classes déjà construites par l'IDEN, la construction de latrines, d'un mur de clôture et l'adduction d'eau avec la mise en place de borne fontaine permettront aux élèves de suivre, de manière régulière et dans un cadre approprié, les enseignements, sans regroupement de niveaux et sans vacances forcées pour cause de réunion du conseil rural ou autre besoin de concertation administrative.

1.7 Dans le cas où des réunions auraient été tenues pour identifier le problème, remplissez le tableau suivant

N° Réunion	Date	Objet	Nombre de participants		
			hommes	femmes	total
1	02/10/2002	Mobilisation pour la préparation de l'EPB	18	14	32
2	06/10/2002	EPB	29	27	56

NB : Les PV des réunions sont joints à la présente Demande de Micro-Projet

D'autres rencontres ont été organisées avec les membres du bureau du CGMP pour finaliser la demande de micro-projet.

1.8 Quelles sont les différentes structures qui existent dans votre communauté ? décrivez les dans le tableau ci-dessous

Nom de la structure	Activités	Membres			
		Hommes	Femmes	Jeunes	Total
GPF (femmes mariées)	Petit commerce			80	80
Collectif des jeunes	Commerce / Elevage / Agriculture			25	25
Collectif des hommes	Agriculture / Elevage	34			34

Pour chaque structure, répondez aux questions suivantes : **GPF**

Existe-t-il un bureau ? oui non

Existe-t-il des commissions ? oui non

Y a-t-il un comité de gestion ? oui non

Quelles sont les périodes des réunions ?

Hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle autres

Donnez le lieu où se tiennent les réunions ? chez le (la) président(e),

au foyer, à la place publique, autres

réalisations physiques :

* Immobilisations :

bâtiments, terrain, autres

(abri pour le moulin à mil)

* Matériels (donnez les différents matériels existants) :

Ustensiles de cuisine

réalisations financières :

Montant en banque : 00 F CFA

Montant en caisse : 300 000 F CFA

Formations reçues / Alphabétisation :

Donnez les domaines de formation concernés :

Technique, en gestion, autres : alphabétisation

Pour chaque structure, répondez aux questions suivantes : **Collectif des Jeunes**

Existe-t-il un bureau ? oui non

Existe-t-il des commissions ? oui non

Y a-t-il un comité de gestion ? oui non

Quelles sont les périodes des réunions ?

Hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle autres :
En cas de besoin

Donnez le lieu où se tiennent les réunions ? chez le (la) président(e),

au foyer, à la place publique, autres

réalisations physiques :

* Immobilisations :

bâtiments, terrain, autres : Champs maraîchers /
Formalisation en GIE

* Matériels (donnez les différents matériels existants) :

Charrettes / Matériels agricoles (houes)

réalisations financières :

Montant en banque : 00 F CFA

Montant en caisse : 250 000 F CFA

Formations reçues / Alphabétisation :

Donnez les domaines de formation concernés : Néant

Technique, en gestion, autres

Pour chaque structure, répondez aux questions suivantes : **Collectif des Hommes**

Existe-t-il un bureau ? oui non

Existe-t-il des commissions ? oui non

Y a-t-il un comité de gestion ? oui non

Quelles sont les périodes des réunions ?

Hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle autres :
En cas de besoin

Donnez le lieu où se tiennent les réunions ? chez le (la) président(e),

au foyer, à la place publique, autres

réalisations physiques :

* Immobilisations :

bâtiments, terrain, autres : Champs

* Matériels (donnez les différents matériels existants) :

Matériels agricoles (houe occidentale)

réalisations financières :

Montant en banque : 00 F CFA

Montant en caisse : 00 F CFA

Formations reçues / Alphabétisation :

Donnez les domaines de formation concernés :

Technique, en gestion, autres

(technique de pépinière assurée par la Vision Mondiale)

1.9 La communauté a-t-elle exécuté des Micro-Projets durant les 2 dernières années ?
si oui, remplissez le tableau ci-dessous

Type de projet	Date de démarrage	Date de fin	Résultats ou impact	Partenaires
Construction d'un abri pour le moulin à mil	Courant 2000	Courant 2000	- Meilleure protection du moulin - Amélioration des conditions d'exploitation - Limitation des nuisances sonores	Ressources propres
Réhabilitation du poste de santé	Courant 2000	Courant 2000	- Amélioration des conditions sanitaires	AGETIP
Plantation d'arbres	2001	2002	Création d'une aire boisée (eucalyptus, prosopis, anacardiens)	ONG VISION MONDIALE
Gestion des ressources générées par le forage	2000	En cours	- Maintenance du forage assurée - Comité de gestion fonctionnel - Minimisation des ruptures dans la fourniture d'eau	Ressources propres
Connexion du village au réseau électrique	27 Janvier 2003	Juillet 2003	Amélioration des conditions de vie des populations	Etat du Sénégal
Construction de deux salles de classe	Fondation le 25 Mars 2003	Travaux de finition en cours	Meilleures conditions d'étude pour les élèves	IDEN

2. DESCRIPTION DU MICRO-PROJET

2.1 Titre du Micro-Projet : Construction d'une classe élémentaire + clôture avec adduction d'eau et latrines

2.2 Localisation du Micro-Projet :

Région : LOUGA

Département : KEBEMER

Arrondissement : NDANDE

Communauté rurale : THIEPPE

Village : THIEPPE

2.3 Description sommaire de la localité où se situe le projet

Le village de Thiéppe se situe à 22 km au nord de Kébémér. Il est le Chef lieu de la Communauté rurale du même nom et compte quelques 675 habitants. La localité est difficile d'accès.

Les principales activités sont l'agriculture sous pluies, l'élevage et le commerce.

Le village dispose d'un poste de santé pour 90 villages, d'un forage fonctionnel, de 08 boutiques et d'un marché hebdomadaire (le vendredi) qui polarise presque toute la zone. Il est desservi par le réseau téléphonique de la SONATEL avec 02 cabines privées.

Au niveau éducatif il compte une école avec une seule classe construite alors qu'il y a 3 niveaux. La salle de délibération de la maison communautaire sert de local pour le 3^{ème} niveau ce qui n'est pas sans conséquence sur le déroulement régulier des cours.

2.4 Justification du Micro-Projet

Avec une population de 675 habitants dont 47 % ont moins de 15 ans, il est indispensable qu'une école d'au moins 3 classes puisse être construite pour faciliter l'accès à l'éducation pour tous. Cette préoccupation se justifie dans la mesure où les cours sont fréquemment suspendus pour cause de réunions du conseil rural. Par ailleurs, l'emplacement de l'école qui jouxte avec le marché ne favorise pas la transmission correcte des connaissances. C'est ce qui a décidé l'IDEN à créer une nouvelle implantation en dehors du village. Sur ce nouveau site l'Inspection est en train de terminer la construction de deux salles classes.

Le présent micro-projet vise à compléter les locaux en construisant une classe supplémentaire, un bloc de deux box de latrines (filles et garçons), un mur de clôture et en procédant à une adduction d'eau pour une alimentation de l'école.

Description du projet : le projet consiste à la construction et à l'équipement

- d'une salle de classe (de 9 m x 6,57 m) destinée à accueillir les enfants de la localité et des villages environnants,
- d'un bureau de directeur (de 3 m x 6,57 m) qui peut servir aussi de salle de préparation pour les enseignants, avec à l'intérieur un magasin,

- de latrines (un bloc de deux box pour filles et garçons),
- d'un mur de clôture (de 100 m x 100 m).

L'équipement de la salle de classe et du bureau de directeur est constitué de 28 tables-bancs, de 02 chaises, de 02 bureaux, d'une armoire incorporée, d'un placard.

L'alimentation en eau se fera par extension du réseau déjà existant sur une distance de 300 mètres entre la potence et la cour de l'école. Les latrines seront aussi alimentées en eau.

Le micro-projet contribuera à améliorer les compétences par la formation des membres des différents comités, par la sensibilisation de toute la communauté dans les domaines de l'hygiène, de la santé, de l'environnement, de la dynamique organisationnelle, la passation de marché, la préparation de projet d'école, la gestion financière, la planification et l'élaboration de DMP. Il prendra aussi en charge des séances de sensibilisation sur le VIH / Sida.

2.5 Bénéficiaires du Micro-Projet (Population du village : 145 H, 127 F, 403 J)

Directs : 79 élèves (39 dans le cycle en cours et 40 nouveaux recrues) parmi lesquels :

filles : 43

garçons : 36

Indirects : Enfants des villages polarisés par Thiéppe : Fordiokh Mory (1 km), Mboundou Mballa (2 km), Keur Samba Laobé (2 km), Mérina Ndiaye (1,5 km), Santhiou Ndianaour (5 km), Fordiokh Gallo (2 km), Ndiakhara (5 km).

2.6 Objectifs visés par le Micro-Projet

- Amélioration des conditions de travail des élèves et des maîtres.
- Respect du crédit horaire annuel.

2.7 Indicateurs mesurables de l'atteinte de l'objectif

- Baisse du nombre d'élèves par table banc (meilleures conditions de travail).
- Bonne fréquentation de l'école (40 nouveaux inscrits au moins).
- APE fonctionnelle et dynamique (plan d'activités).

2.8 Indicateurs mesurables de l'impact du projet sur la communauté et sur ses différents groupes vulnérables

Sur le plan économique

- Accroissement du patrimoine bâti de la communauté
- Amélioration des capacités d'organisation et d'entreprise des populations
- Meilleure gestion des activités économiques de la communauté.

Sur le plan social

- Promotion sociale des enfants du village de Thiéppe et environs
- Développement de la localité par l'éveil des consciences
- Amélioration des conditions d'études des élèves
- Accroissement du taux de scolarisation
- Gratuité partielle ou totale pour les enfants orphelins et handicapés (cotisations des parents d'élèves et fournitures).

Sur le plan environnemental

- Amélioration des connaissances de la population dans les domaines de l'environnement et de l'assainissement par le biais de sensibilisations
- Amélioration du cadre de vie de l'école avec la formation en technique de pépinière et le reboisement de l'école
- Changement de comportements des populations dans les domaines de l'hygiène, de la salubrité et de la gestion durable de la nature.

Sur le plan de l'amélioration des connaissances techniques

Formation technique sur la passation de marchés, la gestion financière, les techniques d'animation, la dynamique organisationnelle, les techniques de pépinière, la préparation de projets d'école ..., au profit des membres du CGMP, du CTMO, du CAF, de l'APE, des enseignants et de l'OCB porteuse du micro-projet.

2.9 Autres Micro-projets considérés lors de l'EPB et abandonnés au profit de celui choisi et indication des raisons de l'abandon

La construction d'une route latéritique de même que le branchement du village au réseau électrique ont été évoqués par les populations. Cependant, la situation précaire et préoccupante de l'école a décidé la communauté à résoudre prioritairement les contraintes liées à l'éducation des enfants. D'ailleurs la connexion du village au réseau électrique a, entre temps, été réalisée avec le concours de l'Etat.

LISTE DES ANNEXES

1. Cadre logique de suivi – évaluation
2. Liste des membres de l'OCB (Bokk Xalat de Thiéppe)
3. Diagnostic des aspects environnementaux liés au MP
4. Liste des enfants en âge de scolarisation
5. Engagement écrit de la communauté à suivre des animations sur le VIH / SIDA
6. Engagement à prendre en charge les groupes vulnérables
7. Engagement de la communauté à libérer sa contribution
8. Module de formation sur les techniques de pépinière
9. Carte sociale
10. Rapport EPB
11. PV des différentes réunions tenues
12. Devis et plan type
13. Critères d'évaluation et de sélection

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE

CR: Thiéppe
Village: Thiéppe
Micro-Projet: Construction et Equipement de salle de classe + latrines + clôture + adduction d'eau
J: Date de signature de l'accord de financement

RESUME NARRATIF (RN)	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES (IOV)		MOYENS DE VERIFICATION (MDV)	CONDITIONS CRITIQUES (CC)
	Etat initial	Etat final		
Objectif général : Accroissement du taux de scolarisation des populations de Thiéppe	Le nombre d'enfants scolarisés en 2003 à Thiéppe est de 39	Le nombre d'enfants scolarisés à Thiéppe va doubler et sera de 79 (au moins) à partir de J + 155	(a) Fiches d'inscription (b) Visite du site et interview	
Objectifs spécifiques : 1. Amélioration des conditions d'étude des élèves 2. Mise en place de dispositifs de pérennisation	1. L'école fréquentée en 2003 ne compte qu'une classe et la salle de délibération du conseil rural 2. Les stratégies de pérennisations internes sont limitées	1. Une salle de classe fonctionnelle construite sur une nouvelle implantation sera à la disposition des bénéficiaires à partir de J + 155 (en plus des 2 construites par l'IDEN et qui sont en cours de finition) 2. Un plan rationnel de gestion et de pérennisation sera à la disposition des populations	1. (a) Visite du site (b) Statistiques de l'IDEN (c) Taux de réussite 2. (a) Visite du site (b) Rapport d'activité des bénéficiaires (c) Rapports de suivi et d'évaluation (d) Plan de gestion	
Résultats : 1.1 Elaboration de la demande de Micro-Projet 1.2 Formalisation de l'OCB porteuse du MP 1.3 Faisabilité institutionnelle du MP	1.1 Les réalisations durant les 3 dernières années (voir DMP page 7) n'ont pas été élaborées sous forme de MP 1.2 Aucune OCB n'a été formalisée avant le 06/10/2002 1.3 Méconnaissance de la faisabilité institutionnelle des	1.1 Un MP est élaboré avec les populations en Octobre 2002 1.2 L'OCB porteuse a été formalisée le 13/11/2002 1.3 (a) La DMP déposée le 02/12/2002 au niveau de l'ARFS est	1.1(a) Enquête au niveau de l'OADC et de l'ARFS (b) Enquête au niveau village (c) Document de DMP déposé 1.2.(a) Registre de commerce (b) N° compte bancaire (c) Livret d'épargne 1.3 (a) Enquête au niveau de l'ARFS de Louga	

<p>Construction d'une salle de classe fonctionnelle</p> <p>2.1 Renforcement des capacités des populations</p>	<p>MP</p> <p>1.4 Actuellement le village ne dispose pas de salle de classe fonctionnelle</p> <p>2.1 Actuellement les capacités des populations en matière de gestion de MP sont limitées</p>	<p>évaluée par le CTE au niveau bureau et terrain</p> <p>(b) La DMP est retenue pour financement</p> <p>1.4 Une salle de classe fonctionnelle sera disponible à partir de J+150 (en plus des deux de l'IDEN en cours de finition)</p> <p>2.1(a) Une stratégie de renforcement des capacités des populations sera adoptée pendant la durée d'exécution du MP (FGB)</p> <p>(b) Un plan de renforcement sera disponible</p> <p>(c) Toutes les formations planifiées dans la DMP seront exécutées</p>	<p>(a bis 1) Bordereau de réception (a bis 2) Rapport CTE bureau et terrain (b) Notification du financement</p> <p>1.4 (a) Visite sur le terrain (b) Enquête au niveau de l'ARFS et de l'ACA (c) Statistiques de l'IDEN</p> <p>2.1 (a) Nombre de séances de démultiplication organisées par l'OADC (a bis) Feuille de présence et PV de formation</p> <p>(b) Enquête auprès des bénéficiaires (b bis 1) Nombre de sessions de recyclage, d'animation et de sensibilisation organisées au niveau du village (b bis 2) Plan de renforcement des capacités (c) Enquête au niveau de l'AFDS et de l'ACA (c bis) Calendrier et rapport des formations</p>	
<p>Activités :</p> <p>1.1.1 Faire la mobilisation sociale</p> <p>1.1.2 Réaliser l'EPB</p> <p>1.1.3 Elaborer le MP</p> <p>1.1.4 Déposer le MP à l'ARFS de Louga</p>	<p>1.1.1 La mobilisation sociale est difficile au niveau du village (faible connaissance de l'AFDS)</p> <p>1.1.2 (a) Les besoins des communautés ne sont pas explicites (b) Les besoins prioritaires des populations n'étaient pas capitalisés en DMP</p> <p>1.1.3 Les besoins prioritaires non capitalisés en DMP</p> <p>1.1.4 Aucun projet communautaire déposé dans une institution</p>	<p>1.1.1 La mobilisation a été faite le 02/10/2002 à Thiéppe (meilleure connaissance de l'AFDS)</p> <p>1.1.2 (a) Les besoins des populations sont identifiés et priorités (b) Un MP de construction de salle de classe + latrines a été élaboré et déposé</p> <p>1.1.3 Une DMP de salle de classe et annexes est disponible</p> <p>1.1.4 Un projet de salle de classe déposé à l'ARFS</p>	<p>1.1.1 Procès verbal et feuille de présence du 02/10/2002</p> <p>1.1.2(a) PV et feuilles de présence de l'EPB du 06/10/2002</p> <p>(b) Bordereau de dépôt du 02/12/2002 (b bis) Rapport d'EPB et DMP</p> <p>1.1.3 Document de DMP</p> <p>1.1.4 Bordereau de dépôt</p>	

<p>1.2.1 Faire une demande de reconnaissance juridique pour l'OCB porteuse</p> <p>1.2.2 Ouvrir un compte bancaire</p> <p>1.3.1 Disposer d'une nouvelle implantation pour y installer l'école</p> <p>1.3.2 Procéder au recrutement de nouveaux élèves pour 2003 - 2004</p> <p>1.4.1 Mettre en place le financement de l'AFDS</p> <p>1.4.2 Recruter un maître d'œuvre pour le suivi des travaux</p> <p>1.4.3 Recruter l'entrepreneur pour exécuter les travaux</p> <p>1.4.4 Mobiliser la contribution des bénéficiaires</p>	<p>1.2.1 Aucune OCB n'a été reconnue juridiquement</p> <p>1.2.2 Aucun compte bancaire n'a été ouvert par les OCB du village</p> <p>1.3.1 En 2002 - 2003 l'école est située au cœur du village et les cours sont perturbés les jours de marché (vendredi) et lors des réunions du Conseil Rural</p> <p>1.3.2 Difficulté de recruter de nouveaux inscrits</p> <p>1.4.1 Les financements des programmes étaient minimes à Thiéppe</p> <p>1.4.2 Absence de culture de recrutement d'un maître d'œuvre</p> <p>1.4.3 Méconnaissance des règles du jeu pour sélectionner un entrepreneur</p> <p>1.4.4 Existence de matériaux locaux dans le village mais non valorisés</p>	<p>1.2.1 L'OCB porteuse a été reconnue juridiquement après la réalisation de l'EPB</p> <p>1.2.2 Un compte bancaire est ouvert auprès de la MEC FADEC NJAMBUR le 25/04/2003</p> <p>1.3.1 L'IDEN a négocié auprès du Conseil Rural de Thiéppe une nouvelle implantation pour l'école et a commencé à y construire deux classes</p> <p>1.3.2 (a) 40 enfants sont inscrits</p> <p>(b) Une liste des enfants a été déposée à l'IDEN de Kébémér</p> <p>1.1.4 (a) Notification de financement</p> <p>(b) Signature accordée</p> <p>(c) Virement effectué</p> <p>1.4.2 (a) Un maître d'œuvre sera recruté après J par sélection</p> <p>(b) La communauté a une culture de maîtrise d'ouvrage et de transparence</p> <p>1.4.3 (a) Un appel d'offres lancé</p> <p>(b) Un entrepreneur sera recruté par sélection après celle du maître d'œuvre</p> <p>(c) Signature du contrat au niveau du village</p> <p>1.4.4 Une quantité d'eau et de sable sera disponible et utilisée entre J et J+150 comme contribution de la communauté</p>	<p>1.2.1(a) Registre de commerce</p> <p>(b) Enquête au niveau du tribunal régional de Louga</p> <p>1.2.2 (a) Enquête au niveau de la MEC FADEC NJAMBUR de KEBEMER</p> <p>(b) Livret de compte d'épargne</p> <p>1.3.1 Enquête auprès du Conseil Rural de Thiéppe et de l'IDEN</p> <p>1.3.2 (a) Enquête auprès de l'IDEN de Kébémér</p> <p>(b) Liste des élèves déposée</p> <p>1.4.1(a) Enquête au niveau de l'AFDS et des bénéficiaires</p> <p>(b) Document (accord de financement)</p> <p>(c) Avis de virement</p> <p>1.4.2 (a) Contrat (signé au niveau du village)</p> <p>(a bis 1) Enquête au niveau de l'ARFS</p> <p>(a bis 2) Rapport de sélection</p> <p>(b) Enquête au niveau des bénéficiaires</p> <p>1.4.3 (a) Document DAO</p> <p>(b) PV de dépouillement</p> <p>(b bis 1) Rapport d'évaluation</p> <p>(b bis 2) Enquête au niveau de l'AFRS</p> <p>(c) Contrat</p> <p>1.4.4 (a) Visite du site</p> <p>(b) Enquête auprès de l'entrepreneur et de l'ADC du village</p> <p>(c) Signature des engagements</p>
---	---	--	---

C.R de Thiéppe / Village de Thiéppe - Micro-Projet CIBE (Construction de classe)

<p>1.4.5 Construire une salle de classe et ses annexes (latrines, mur de clôture, bureau) et faire une adduction d'eau 1.4.6 Choisir un fournisseur pour l'équipement de l'école</p>	<p>1.4.5 Inexistence de locaux fonctionnels pour l'école du village 1.4.6 Méconnaissance des règles du jeu pour sélectionner un fournisseur</p>	<p>1.4.5 Une salle de classe de 9 m sur 7m avec ses annexes sera construite entre J et J+155 1.4.6 (a) Un fournisseur sera choisi par sélection (b) Signature du contrat</p>	<p>1.4.5 (a) Visite sur le terrain (b) Enquête au niveau de l'IDEN (c) PV de réunions des chantiers et de réception 1.4.6 (a) PV de sélection (a bis) Enquête au niveau de l'AFDS et de l'ACA (b) Contrat</p>
<p>1.4.7 Equiper la salle de classe 1.4.8 Inscrire les auditeurs 1.4.9 Affecter un enseignant</p>	<p>1.4.7 Le village ne dispose pas d'équipement de salle de classe suffisant 1.4.8 Actuellement, seuls 39 élèves fréquentent l'école de Thiéppe 1.4.9 Seuls deux enseignants sont affectés dans le village</p>	<p>1.4.7 Disponibilité de 28 tables bancs + 2 chaises + 2 bureaux + 1 armoire après J+150 1.4.8 40 enfants au moins seront inscrits à partir de J + 150 soit un total de 79 1.4.9 Un enseignant sera affecté à partir de J + 155</p>	<p>1.4.7 Bordereau de livraison 1.4.8 (a) Document de l'IDEN et fiche d'inscription (b) Enquête sur le terrain 1.4.9 (a) Visite du site (b) Enquête auprès de l'IDEN (c) Note d'affectation</p>
<p>1.4.10 Redynamiser l'APE 2.1.1 Organiser des séances de formation en dynamique organisationnelle</p>	<p>1.4.10 APE non fonctionnelle 2.1.1 Capacités limitées des populations en gestion des organisations</p>	<p>1.4.10 L'APE sera redynamisée avec un bureau de 6 membres 2.1.1 (a) Des modules en dynamique organisationnelle seront dispensés pour les comités (CGMP, CAF, CTMO) pendant 4 jours (b) Une session de recyclage sera organisée au niveau du village</p>	<p>1.4.10 (a) Enquête auprès des bénéficiaires (b) Statuts et règlement intérieur de l'APE (c) Les PV des réunions 2.1.1 (a) Calendrier, PV, et rapports des formateurs (a bis) Enquête auprès des bénéficiaires (b) PV, rapport et feuille de présence de l'ADC</p>
<p>2.1.2 Organiser des séances de formation en passation de marchés</p>	<p>2.1.2 Absence de culture de passation de marchés</p>	<p>2.1.2 (a) Des modules en passation de marchés seront dispensés pour les comités pendant 4 jours (b) Les marchés seront passés avec respect des procédures (c) Une session de recyclage sera organisée au niveau du village</p>	<p>2.1.2 (a) Calendrier, PV, et rapports des formateurs (a bis) Enquête auprès des bénéficiaires (b) Enquête auprès des bénéficiaires (c) PV, rapport et feuille de présence de l'ADC</p>

<p>2.1.3 Organiser des séances de formation en gestion financière</p>	<p>2.1.3 Mauvaise gestion financière des OCB qui existent dans le village</p>	<p>2.1.3 (a) Des modules en gestion financière seront dispensés pour les comités pendant 4 jours (b) Une session de recyclage sera organisée au niveau du village</p>	<p>2.1.3 (a) Calendrier, PV, et rapport des formateurs (a bis) Enquête auprès des bénéficiaires (b) PV, rapport et feuille de présence de l'ADC (b bis) Bilan des activités financières</p>
<p>2.1.4 Organiser des séances de formation en planification et élaboration des DMP</p>	<p>2.1.4 (a) Inexistence de plan d'élaboration des MP (b) Mauvaises planification et formulation des MP</p>	<p>2.1.4 (a) Des modules en planification et élaboration des DMP seront dispensés pour les comités pendant 4 jours (b) Une session de recyclage sera organisée au niveau du village</p>	<p>2.1.4 (a) Calendrier, PV, et rapports des formateurs (a bis) Enquête auprès des bénéficiaires (b) PV, rapport et feuille de présence de l'ADC</p>
<p>2.1.5 Organiser des séances de formation en maintenance des infrastructures et équipements</p>	<p>2.1.5 Capacités limitées en maintenance des infrastructures et équipements</p>	<p>2.1.5 (a) Des modules en maintenance des infrastructures et équipements seront dispensés pour les bénéficiaires pendant 2 jours (b) Une session de recyclage sera organisée au niveau du village</p>	<p>2.1.5 (a) Feuille de présence (a bis 1) Enquête auprès des bénéficiaires (a bis 2) Rapport et PV du responsable des infrastructures (b) PV, rapport et feuille de présence de l'ADC</p>
<p>2.1.6 Organiser des séances de formation sur les techniques de pépinière</p>	<p>2.1.6 Insuffisance des connaissances sur les techniques de pépinière dans le village</p>	<p>2.1.6 (a) Des séances sur les techniques de pépinière seront dispensées au niveau village à partir de J+155 (b) Des sessions d'animation et de sensibilisation seront organisées sur la gestion de l'environnement</p>	<p>2.1.6 (a) Feuille de présence et PV (a bis) Enquête auprès des bénéficiaires (b) Rapport de l'ADC</p>
<p>2.1.7 Organiser des séances de sensibilisation et d'animation</p>	<p>2.1.7 L'animation et la sensibilisation à Thiéppe sont très limitées</p>	<p>2.1.7 Des séances d'animation et de sensibilisation seront organisées pendant la durée du MP au moins 2 fois par mois</p>	<p>2.1.7 (a) Feuille de présence (b) Calendrier de la formation (c) Enquête auprès des bénéficiaires (d) Rapport et PV de l'ADC</p>
<p>2.1.8 Recruter un consultant formateur en VIH/SIDA</p>	<p>2.1.8 Connaissances limitées sur le VIH/SIDA</p>	<p>2.1.8 (a) Un consultant formateur en VIH/SIDA sera recruté à partir de J selon les procédures de sélection</p>	<p>2.1.8 (a) Contrat (a bis) Enquête auprès des bénéficiaires 2.1.8 Existence de tabous et de résistances</p>

<p>2.1.9 Faire une auto évaluation</p> <p>2.1.10 Faire une évaluation ex-post</p>	<p>2.1.9 Les MP réalisés n'ont pas bénéficié d'une auto évaluation</p> <p>2.1.10 Absence de suivi continu des MP réalisés dans la village</p>	<p>(b) 4 séances de formation seront organisées (c) Signature du contrat</p> <p>2.1.9 Une auto évaluation sera organisée tous les 6 mois pendant la durée du MP</p> <p>2.1.10 Une évaluation ex-post sera organisée après J+365</p>	<p>(b) Rapport et PV des sessions de formation (c) Contrat</p> <p>2.1.9 (a) Rapport d'auto évaluation (b) Enquête sur le terrain</p> <p>2.1.10 (a) Rapport final (b) Enquête sur le terrain</p>
---	---	---	---

ANNEXE 2 : LISTE DE MEMBRES DE L'OCB BOKK XALAT DE THIEPPE

Nom et prénoms	Fonction dans l'OCB	Sexe	Age	Niveau d'instruction		
				Alpha.	Franç.	arabe
Cusseynou DIOP	Président	M	65			
Awa SALL	Vice Présidente	F	31	X		
Mbarka DIOP	Secrétaire Générale	F	25	X		
Daba DIOP	Secrétaire Adjointe	F	25	X	X	
Ndiaya GAYE	Trésorière	F	35			
Dial SENE	Trésorière Adjointe	F	40			
Déguène GUEYE	Membre	F	36			
Anta NDIAYE	Membre	F	40			
Aibatou DIOP	Membre	F	31			
Nogaye DIOP	Membre	F	20			
Soda NDAIYE	Membre	F	25			
Maïmouna BA	Membre	F	30			
Matéle TOURE	Membre	F	20			
Maïmouna KA	Membre	F	19			
Dialo BA	Membre	F	30			
Anta NDIAYE	Membre	F	40			
Aby FALL	Membre	F	20	X		
Aminata SARR	Membre	F	22			
Awa SENE	Membre	F	18			
Ndèye DIOP	Membre	F	18			
Aïssata BA	Membre	F	18			
Aïda BA	Membre	F	45			
Matèl BA	Membre	F	45			
Khoudia DIOP	Membre	F	35			
Guela DIA	Membre	F	20			
Adam DIOP	Membre	F	50			
Dial MBAYE	Membre	F	40			
Salamata SOW	Membre	F	18			
Awa DIENG	Membre	F	20			
Anta DIEYE	Membre	F	28			X

Coumba DIOP	Membre	F	40			
Absa DIENG	Membre	F	35			
Magatte SENE	Membre	F	19	X		
Nogaye DIOP	Membre	F	21			
Seynabou DIOP	Membre	F	23			
Binta SY	Membre	F	37			
Maramé SENE	Membre	F	27			
Maréma SENE n°1	Membre	F	40			
Khady DIA	Membre	F	37			
Ndèye DIENG	Membre	F	23			
FAT DIA	Membre	F	27			
Aminata DIOP	Membre	F	37			
Yacine NIANG	Membre	F	30			
Malène DIOP	Membre	F	33			
Khady NDIAYE	Membre	F	19			
Maréma SENE n°2	Membre	F	33			
Thiama SENE	Membre	F	20			
Khady THIAM	Membre	F	40			
Ndèye THIAM	Membre	F	40			
Ndèye SILLA	Membre	F	23			
Fantoïl TALL	Membre	F	25			
Ndiégue THIAM	Membre	F	37			
Koura THIAM	Membre	F	35			
Diarra NIANG	Membre	F	40			
Anta diama THIAM	Membre	F	35			
Aïssitou DIOP	Membre	F	22			
Anta BEYE	Membre	F	35			
Awa BEYE	Membre	F	40			
Guéwel Diop	Membre	F	36			
Coumba NDIR	Membre	F	40			
Fatou SECK	Membre	F	35			X
Daba DIOP	Membre	F	30			
Ndèye NIANG	Membre	F	40			
Oulèye Sow	Membre	F	19	X		

Mariam DIOP	Membre	F	28			
Sagar TALL	Membre	F	20			
Anta MBAYE	Membre	F	20			
Fama SARR	Membre	F	20			
Fatou KANE	Membre	F	20			
Soukèye DIENG	Membre	F	30			

N.B. : Les croix (X) correspondent aux langues dans lesquelles les personnes sont instruites.
 Pour les analphabètes, les cases sont laissées vides.

ANNEXE 3 : DIAGNOSTIC DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

1. le micro-projet sera t-il implanté dans ou près d'une zone sensible en matière d'environnement ? Non

- Aire protégée
- Forêt
- Site historique ou culturel important
- Rivière ou fleuve
- Source d'eau potable

Si oui, quelles conséquences cela pourrait t-il avoir sur la préservation de l'écosystème?

2. l'exécution du micro-projet va t-il entraîner la production de déchets (eaux usées, déchets médicaux, etc...) ? Non

Si oui quelles sont les mesures qui sont prises pour juguler ces déchets ?

3. l'exécution du micro-projet va t-il entraîner une utilisation massive de matériaux locaux (sable, gravier, bois) ? Oui

si oui, quelles sont les mesures prises pour atténuer les phénomènes

Les excavations seront remblayées par les populations après l'extraction du sable : nous sommes en zone de sol dior.

4. l'exécution du micro-projet va t-il entraîner un déplacement de populations? Non

Si oui, quelles peuvent être les conséquences sur l'environnement

5. les effets du micro-projet auront-ils une influence sur :

- la qualité de l'eau : Non
- la dégradation des sols : Non

CLASSER LE MICRO-PROJET DANS UNE DES CATEGORIES SUIVANTES :

Catégorie A : Micro-projet n'ayant pas ou ayant un impact positif sur l'environnement

Catégorie B : Micro-projet ayant peu d'impact sur l'environnement mais mérite une attention sur ces aspects

Catégorie C : Micro-projet ayant un grand impact sur l'environnement où il est recommandé de faire des études environnementales préalables

ANNEXE 4 : LISTE DES ENFANTS EN AGE DE SCOLARISATION

Situation des recrutements au CI pour 2003 - 2004

LISTE DES ENFANTS INCRITS

N°	Prénoms et nom	Sexe	Age
1	Adama Diop	F	7
2	Aïda Diop (de Baba et Fatou Diop)	F	7
3	Aïda Diop (de Mor et Yacine Niang)	F	7
4	Babacar Diop	M	6
5	Bineta Diop	F	8
6	Fatou Diop	F	6
7	Khoudia Diop (de Modou et Rokhaya Diop)	F	6
8	Khoudia Diop (de Mor et Yacine Niang)	F	6
9	Maïta Diop	F	6
10	Maty Diop	F	6
11	Modou Diop	M	6
12	Moussa Diop	M	6
13	Mbaye Ndiaye	M	6
14	Ndèye Fatou Diop	F	6
15	Ndeump Ndiaye	F	6
16	Binetou Ndiaye	F	6
17	Cheikh Ndiaye	M	6
18	Ndèye Diop	F	6
19	Ndèye Amy Diop	F	6
20	Adama Dieng	F	7
21	Abou Dieng	M	6
22	Ameth Dieng	M	6
23	Daba Dieng	F	7
24	Ibra Dieng	M	6
25	Djéri Fall	M	6
26	Nogaye Guèye	F	6
27	Ngane Diop	M	6
28	Cheikh Ndiaye (de Ndiambour et Aninata Sarr)	M	7
29	Cheikh Ndiaye (de Mbaye et Mame Diarra Ndiaye)	M	6
30	Moussa Ndiaye	M	8
31	Kame Ndiaye	F	7
32	Khady Séne	F	6
33	Pape Mandiaye Sèye	M	6
34	Daba Sow	F	6
35	Omar Sow	M	6
36	Marième Tall	F	6
37	Khady Ndiaye	F	6
38	Abdourahmane Sow	M	6
39	Cheikh Sow	M	6
40	Ibra Sow	M	6

Cette liste concerne les enfants du village de Thiéppe. Cependant, le recensement se poursuit dans les villages environnants.

ENGAGEMENT

Dans le cadre de la réalisation de leur micro-projet de ...Construction de
salle de classe et annexes financé par l'AFDS, les habitants du village
 deThieppe..... (Communauté Rurale de THIEPPE)
 s'engagent à suivre des animations sur le VIH / SIDA.

Ont signé pour la communauté :

N°	PRENOMS ET NOM	FONCTION	EMARGEMENT
1	Robhaya DIOP	Trésorière CAMP	
2	Lequene DIEYE	Vice Présidente CAMP	+
3	Ousseynou DIOP	Président CAMP	o
4	Moussa NDIAYE	Président CTMO	
5	Mbaraka DIOP	Membre CAF	m
6	Awa SALL	Présidente OCB	
7	Jirahima DIA	Membre CTMO	
8	Aby BEYE	Membre CAF	
9	Moussa DIOP		
10	Ailaton DIOP		

Moussa TALL

Fait àThieppe....., le 25 juillet 2003

ENGAGEMENT

Dans le cadre de la réalisation de son micro-projet de *construction de salle de classe + annexes*..... financé par l'AFDS, le Groupement *Bokk Xalaat*... du village de *Thieppe*..... (Communauté Rurale de THIEPPE) **s'engage à prendre en charge les groupes vulnérables** par un accès facilité à l'infrastructure (aménagements spéciaux) pour les handicapés et une réduction des cotisations pour les démunis (les orphelins, les handicapés, les veuves chefs de famille, etc.).

Fait à *Thieppe*....., le 25 juillet 2003

Le Président du CGMP

9
Mr. Ousseynou Diop

ENGAGEMENT

Le Groupement Bokk Xalaat du
village de Thieppe (Communauté Rurale de THIEPPE)
s'engage à libérer sa contribution, conformément au plan d'exécution, dans le
cadre de la réalisation de son micro-projet de .. construction de salle ..
de classe + annexes financé par l'AFDS.

Il s'agit de la fourniture de matériaux locaux (eau + sable) estimés à
951.496 F CFA et de main - d'œuvre d'une valeur estimée
à F CFA soit au total 951.496 F CFA.
(Neuf cent cinquante et un mille quatre cent quatre -)
vingt - seize francs

Fait à Thieppe, le 25 juillet 2003

Le Président du CGMP

..... Mr. Ousseynou D.O.P.

ANNEXE 8

MODULE DE FORMATION SUR LES TECHNIQUES DE REPINIERE

1. THEMES DE FORMATION

- Techniques de compostage
- Technique de production de plants
- Techniques de plantation
- Protection et préservation de l'environnement

2. MATERIELS ET INTRANTS

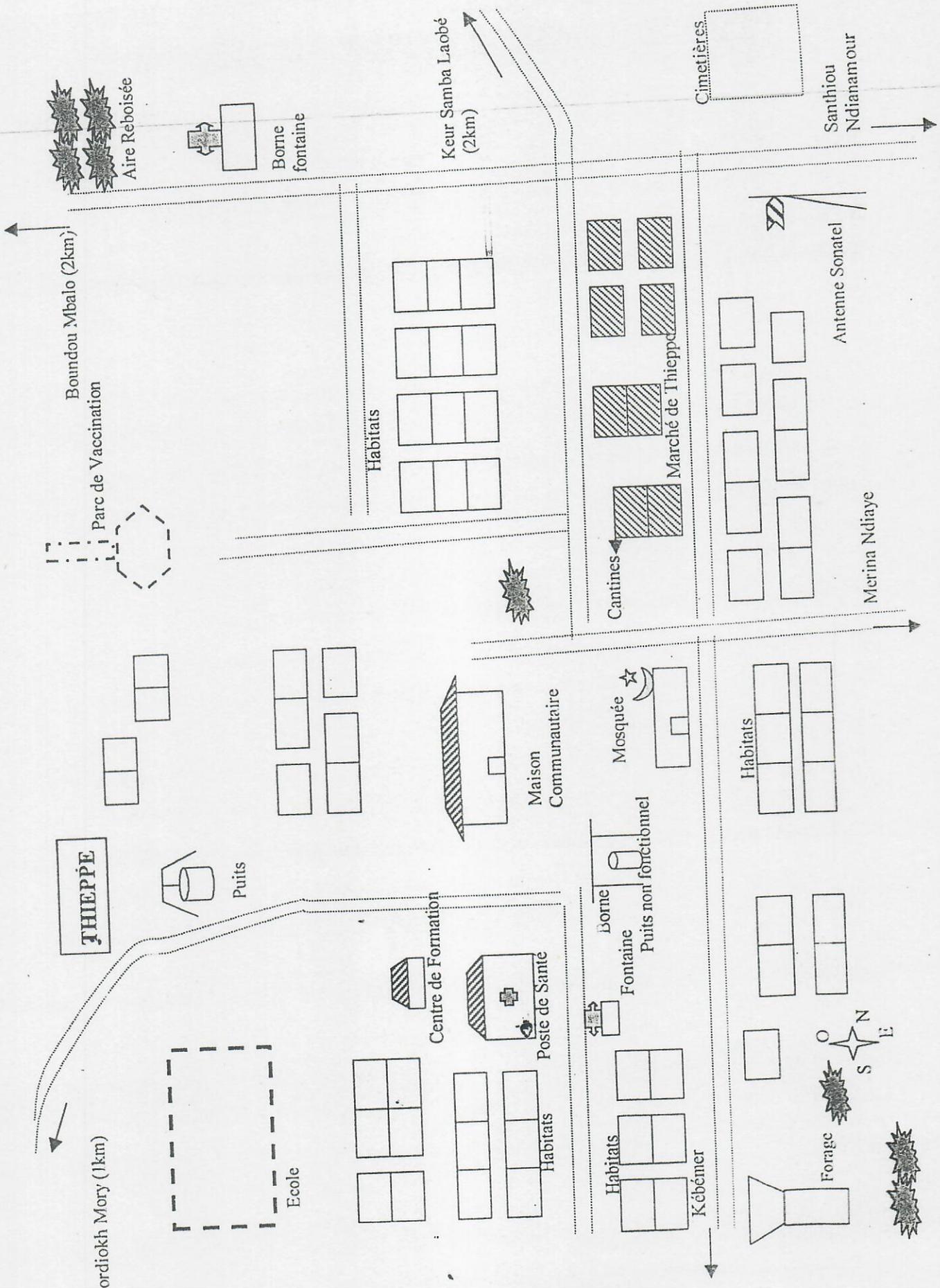
Désignation	Coût unitaire	Quantité	Coût total
Brouette	25 000 F	1	25 000 F
Pelles	2 000 F	4	8 000 F
Arrosoirs	4 500 F	4	18 000 F
Fourches	1 500 F	2	3 000 F
Machettes	1 500 F	2	3 000 F
Couteaux	800 F	5	4 000 F
Râteaux	1 500 F	2	3 000 F
Grillage	11 000 F		11 000 F
Intrants : semences (6 essences) et produits phytosanitaires	25 000 F		25 000 F
Total			100 000 F

3. PRISE EN CHARGE DU FORMATEUR

Désignation	Coût unitaire	Quantité	Coût total
PEC du formateur	25 000 F	5 jours	125 000 F
Total			125 000 F

BUDGET TOTAL : 100 000 F + 125 000 F = 225 000 F

Annexe 3



ANNEXE 10 : RAPPORT D'EPB DE THIEPPE

INTRODUCTION

L'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) a choisi l'Association Conseil pour l'Action (ACA) comme opérateur d'appui au développement communautaire (OADC) de la phase pilote pour le Département de Kébémér. Dans ce cadre, à la suite de l'évaluation participative de la pauvreté exécutée par la SCIEPS, ACA a réalisé l'évaluation participative des besoins au niveau des 38 villages retenus dans les communautés rurales de Thiéppe et de Touba Mérina.

L'EPB du village de Thiéppe a été réalisée le 06 octobre 2002.

Situé à 22 km au nord de Kébémér, le village de Thiéppe est le chef-lieu de la communauté rurale du même nom dans l'arrondissement de Ndande. Il compte 675 habitants répartis dans 58 ménages. La population est relativement jeune. Les adultes s'adonnent principalement à l'agriculture sous pluies, à l'élevage et au commerce.

Le village dispose d'un poste de santé pour 90 villages et d'une école élémentaire avec 03 niveaux pour un seul local ce qui pose des problèmes pour un enseignement correct.

Thiéppe dispose aussi d'un forage fonctionnel, de 08 boutiques et d'un marché hebdomadaire (le vendredi) qui polarise presque toute la zone. Il est desservi par le réseau téléphonique de la SONATEL avec 02 cabines privées.

Cependant le village est considéré comme pauvre par les populations elles -mêmes.

Le rapport présente l'organisation méthodologique de l'EPB, le processus du choix du micro-projet prioritaire, en fin sa justification et son impact sur le milieu.

I. ORGANISATION METHODOLOGIQUE DE L'EPB

1.1 Préparation de l'EPB

Hormis la réunion de mise à niveau pour les membres de l'équipe qui a duré 2 jours, le 03 et le 04 octobre 2002 à Kébémér, la préparation de l'EPB s'est faite à deux niveaux. D'abord, une réunion préparatoire de l'EPB avec les villageois de Thiéppe a été organisée le 02 octobre 2002 avec la participation de 32 membres de la communauté (18 hommes et 14 femmes). Ce fut l'occasion de sensibiliser la population sur les enjeux et de l'informer.

Ensuite, le rapport de l'évaluation participative de la pauvreté a été exploité afin de permettre une bonne planification de la mission.

1.2 Méthode de travail

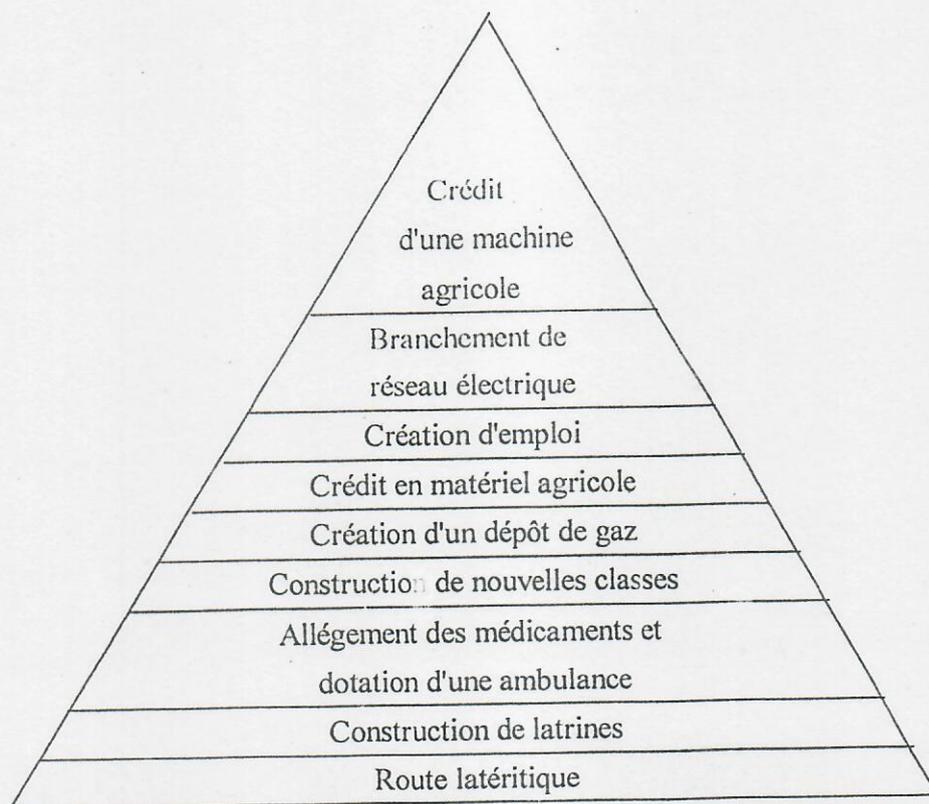
L'équipe de facilitation était composée de 02 personnes, un chef d'équipe (rapporteur) et un animateur. Un forum villageois a été organisé par la population à la maison communautaire. A cause d'un match de football il n'y a pas eu l'affluence escomptée mais on a dénombré 56 personnes dont 29 hommes et 27 femmes. Le forum a permis :

- la présentation des objectifs de la rencontre par les facilitateurs
- l'analyse des priorités par la communauté pour jauger leur faisabilité
- le choix d'un micro-projet prioritaire.

Après le choix, un CGMP a été élu par l'assemblée pour élaborer le demande de micro-projet avec l'appui de l'équipe.

II. PROCESSUS DU CHOIX DU MICRO-PROJET

2.1 Présentation pyramide des priorités dégagées par l'EPP :



Commentaire de la pyramide : Les priorités listées par la population montrent que le village dispose de quelques équipements et infrastructures (forage, moulin à céréales, poste de santé, téléphone) et aspire à un mieux-être.

Thiéppe étant très enclavé, la principale priorité reste la route Kébémér -Thiéppe, mais aussi la construction de latrines. L'amélioration de l'accès au poste de santé et à l'école élémentaire sont aussi des préoccupations.

Composée majoritairement de cultivateurs, la communauté n'a pas oublié le matériel agricole et les intrants, et la résolution des problèmes d'emploi par la création d'AGR.

L'ensemble de ces priorités a fait l'objet d'une analyse par la communauté. Le tableau d'analyse qui suit montre bien le cheminement utilisé et présente des conclusions quant à la faisabilité ou non des micro-projets.

**TABLEAU D'ANALYSE DE LA FAISABILITE DES MICRO-PROJETS CHOISIS
LORS DE L'EPP**

PROJET	Eligibilité par rapport à l'OADC	Projet pris en charge par :	Facteur favorable	Facteur défavorable	Coût	Contribution du village	Faisabilité
Construction route latéritique	Oui	Non	Enclavement manifeste	-	Elevé		Non
Construction de latrines	Non						Non
Dotation ambulance et médicaments	Non						Non
Construction de 2 nouvelles salles de classe	Oui	Non	Terrain disponible - Eau - main-d'œuvre Nbre d'élèves existant	Non		5 % en matériaux et main-d'œuvre	Oui
Création d'un dépôt de gaz	Non						Non
Crédit en matériels agricoles	Non						Non
Création d'emploi	Non						Non
Branchement au réseau électrique à partir du village de Tiénaba	Oui	Non	Potentiel économique		Elevé		Non
Crédit d'une machine agricole	Non						Non

Commentaire: Seuls trois (3) micro-projets sont éligibles. Cependant les deux sont rejetés à cause de leur coût élevé qui ne peut pas être pris en charge par le programme. Il s'agit de la route latéritique Thiéppe-Kébémér et du branchement au réseau électrique à partir du village de Tiénaba.

2.3 Priorisation des micro-projets faisables

La construction de 02 salles de classes pour faciliter l'accès à l'éducation des enfants reste le seul micro-projet faisable.

L'école construite depuis 1972 n'a qu'une seule salle pour 03 niveaux, obligeant les enseignants à utiliser la maison communautaire. Parfois les cours sont perturbés pour cause de réunion du conseil rural ou autre structure de développement.

Le micro-projet a été redimensionné par la suite en tenant compte des investissements prévus par l'IDEN.

III. JUSTIFICATION DU MICRO-PROJET

3.1 Justification

L'analphabétisme et l'ignorance constituent dans cette localité une contrainte majeure. Les populations éprouvent d'énormes difficultés pour prendre certaines décisions et par voie de conséquence assumer leur propre développement. C'est pour cette raison qu'elles ont soutenu la création d'une nouvelle implantation pour l'école afin que leurs enfants puissent jouer demain le rôle de catalyseur du développement de leur localité.

Avec une population de 675 habitants dont 47 % ont moins de 15 ans, il est indispensable qu'une école d'au moins 3 classes puisse être construite pour faciliter l'accès à l'éducation pour tous. Cette doléance se justifie dans la mesure où les cours sont dès fois suspendus pour cause de réunions du conseil rural. Par ailleurs, l'emplacement de l'école qui jouxte avec le marché ne favorise pas la transmission correcte des connaissances. C'est ce qui a décidé l'IDEN à créer une nouvelle implantation en dehors du village. Sur ce nouveau site l'Inspection a déjà construit deux classes qui sont en cours de finition.

Le présent micro-projet vise à compléter les besoins en construisant une classe supplémentaire, un bloc de deux box de latrines (filles et garçons) et en procédant à une adduction d'eau pour une alimentation de l'école.

3.2 Impact du micro-projet

1) Sur le plan socio-économique

La mise en place d'une école aura un impact très important dans le village centre et les villages polarisés.

En effet l'instruction des jeunes permettra aux populations d'avoir une meilleure compréhension et une bonne maîtrise de leurs activités économiques (agriculture, élevage, etc.) et des problèmes sanitaires. Le micro-projet peut ainsi contribuer à la lutte contre la pauvreté. Tous les groupes vulnérables (10 orphelins, 05 handicapés, 30 filles déscolarisées, 05 veuves chefs de famille) sont sensibles au micro-projet ; ils bénéficieront d'allègements qui seront fixés lors d'une assemblée villageoise avant le démarrage du MP.

2) Sur le plan environnement

Sur le plan environnemental le micro-projet contribuera à l'amélioration des connaissances de la population dans les domaines de l'environnement et de l'assainissement par le biais de sensibilisations

Il participera aussi à l'amélioration du cadre de vie de l'école avec la formation en technique de pépinière et le reboisement de l'école.

En fin, il favorisera le changement de comportements des populations dans les domaines de l'hygiène, de la salubrité et de la gestion durable de la nature.

IV. CONCLUSION

La résolution du problème majeur qu'est la construction d'une classe pour renforcer les deux classes déjà prévues par l'IDEN, la construction de latrines et l'adduction d'eau avec mise en place de borne fontaine permettront aux élèves de suivre de manière régulière les enseignements - sans regroupement de niveaux et sans vacances forcées pour cause de réunion du conseil rural ou autre besoin de concertation administrative - dans un cadre approprié.

Les stratégies de maintenance et de pérennisation tournent autour de la mobilisation de la population dans la gestion de l'école, la redynamisation de l'APE, l'organisation d'activités communautaires (pépinière, par exemple), la transparence dans la gestion des ressources de l'école.

ANNEXE 11 : PROCES-VERBAL EPB

L'an deux mil deux ce 06 Octobre 2002 à partir de 09 heures 30 minutes une assemblée générale a été tenue à la maison communautaire de Thiéppe. Cette rencontre a été animée par Boubou SAMBE, Responsable de la formation de l'OADC, et dans une perspective de pluridisciplinarité, Moussa SEYDI, Directeur du Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale de Kébémér (CPRS) faisait partie de l'équipe de terrain.

Cette assemblée a eu pour objet l'Evaluation Participative des Besoins (EPB).

Dans une optique de transparence et de mobilisation, une réunion de prise de contact a été effectuée auparavant à la date du 02 octobre 2002, ce qui a permis d'ailleurs une participation significative des femmes et des groupes vulnérables.

Ainsi, les points traités ont été les suivants :

- Rappel de l'objectif de l'AFDS et ses domaines d'intervention .
- Présentation des domaines d'intervention des opérateurs OADC et OAMF à travers les sous-composantes.
- Analyse des priorités dégagées par la communauté à l'aide d'un tableau d'analyse de faisabilité des priorités. Importe-il de rappeler que l'analyse a été participative .
- Priorisation des micro-projets faisables dans le cadre de l'AFDS et sélection du micro-projet prioritaire et chronogramme des activités du micro-projet choisi.
- Identification des OCB existantes et choix de celle porteuse de Micro-projet.
- Appui à la mise en place du CGMP et explication de son mandat.
- Appui à l'élaboration de la demande de micro-projet.

De surcroît, le passage en revue du rôle de chaque membre du bureau du CGMP a été effectué ainsi que la sensibilisation sur la formalisation de l'OCB porteuse de Micro-projet.

Une restitution a sanctionné les travaux qui ont pris fin à 19 heures 30 minutes.

LE SECRETAIRE DE SEANCE

BOUBOU DEKHEIË SAMBE



Evaluation Participative des Besoins - Thiéff

Feuille de Présence (06/10/2002)

Chikh Sieng	AVI	29	Abdouchemou	DIOP
Ausmane	BA	30	Baba	Ndiaye
Ibon	BA	31	Nbaye	DIOP
hadim	Ndiaye	32	Noussa	DIOP
Mali	DIOP	33	Goer	Ndiaye
Saye	THIAM	34	Namour	Ndiaye
Ngaye	Ndiaye	35	Seyni	DIOP
ouf Ahmadou	Ndiaye	36	Amadou	Ndiaye
oumba	Ndiaye	37	Noussa	Ndiaye
umar	BA	38	Shahina	DIOP
guene	Sicaye	39	Souleymane	DIOP
ape	Sieng	40	Moussa	DIOP
ahina	Kasse	41	Khawédia	Thiam
lamba	DIOP	42	Bintou	Niang
minta	DIOP	43	Anta	Thiam
deye	DIOP	44	Paquette	DIA
arka	DIOP	45	Aida	BA
ssata	BA	46	Diarra	Niang
diaya	Gaye	47	Rokhaye	DIOP
nssa	Tall	48	Khady	THIAM
ta	DIOP	49	Coumba	DIOP
rieton	DIOP	50	Aissaton	DIOP
cei	Sow	51	Mariama	Sene
am	Sow	52	Siale	Sene
hadji Chikh Di	DIOP	53	Lalla	Aidara
aga	DIOP	54		Beige
aw	Ndiaye	55		DIOP
		56		Tall

22/02/20/02

Chieffe : liste de présence (preparation EPB)

21/02

- Abdourahmane DIOP (C.V.) 40

- Nourra DIOP 20

- Ibrahima DIOP 20

- Youhamet NDIAYE 15

- Abdoulaye NDIAYE 15

- Ndriaw DIOP 10

- Youssa NDIAYE 10

- El Hadji NDIAYE 10

- Iodon NDIAYE 10

- Youssa Sylla NDIAYE 10

- Ibrigne DIOP 10

- Iodon NDIAYE 10

- Youssa NDIAYE 10

- Iamadou NDIAYE 10

- Barka DIOP 10

- wa SALL 10

- minata SALL 10

- Ibaye Sy NDIAYE 10

- Ibaye DIOP 10

- Adame - NDIAYE 10

- Assane NDIAYE 10

- Ibrahima DIOP 10

- Ibrahima DIOP 10

- Ibrahima DIOP 10

Impact
J. MAHOMBI

DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF
(Pour classe + Bureau)

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PU	P TOTAL
I - TERRASSEMENT					
1	Préparation du terrain	m3	142,44	400	59 976
2	Implantation	u	1	60 000	60 000
3	Fouille enrigoles	m3	42,94	1 100	47 234
4	Remblais contre fondation terre de déblais	u	31,27	600	18 762
5	Evacuation des déblais excédentaires ou repandage	m3	11,67	2 400	28 008
6	BA pour semelles isolées et soubassement	m3	1,11	35 000	38 850
7	BA pour semelles isolées et poteaux en fondation y compris coffrage et ferrillage	m3	2,27	95 000	215 650
8	BA pour longrines y compris coffrages et ferrillage	m3	2,2	95 000	209 000
9	Dallage de 10 cm d'épaisseur y/c trillis soudé	m2	92,06	6 000	552 360
10	Remblais sous dallage de 33 cm comprenant :	m2	8,66	2 600	22 516
	1 couche de 23 cm de tout venant	m3	15,88	1 200	19 056
	1 couche de 10 cm de sable	m3	6,9	1 400	9 660
11	Soubassement en agglos plein de 20	m2	46,08	6 000	276 480
12	Emmarchement d'accès pour terrasse d'entrée comprenant :				
	a) Béton de propreté	m3	0,19	35 000	6 650
	b) Semelles filantes en BA	m3	0,44	95 000	41 800
	c) Soubassement de 15 cm	m2	5,12	5 500	28 160
	d) Remblais sous escalier en tout venant	m3	3;42	600	2 052
	Marches et palier en BA	m3	2,01	95 000	190 950
13	Trottoir périphérique de 1,00 m de largeur ép. 10 cm	m2	44,68	4 000	178 720
14	Maçonneries d'agglos creux de 20 x 20 x 40	m2	137,56	5 500	756 580
15	Maçonnerie d'agglos creux de 15 x 20 x 40	m2	5,595	4 500	25 178
16	Maçonnerie d'agglos plein de 15 x 20 x 40	m2	1,72	5 000	8 600
17	Maçonnerie en agglos plein de 10 x 20 x 40	m2	1,62	4 000	6 480
18	Poteaux, chaînages hautes et dalles de placard en BA	m3	4,03	95 000	382 850
19	Linteaux préfabriqués en BA				
20	Pièces d'appui préfabriqués en BA	m3	0,27	95 000	25 650
21	Enduits intérieurs lisses au ciment, épaisseur = 0,01	m2	177,3	1 600	283 680
22	Enduit lisse tableau au ciment épaisseur 0,03	m3	11,7	1 800	21 060
23	Enduits extérieurs Tiproliers	m2	145,12	2 600	377 312
24	Chape bouchardée au sol	m2	113,08	1 800	203 544
25	Dallage placard de 8 cm d'épaisseur	m2	1;30	3 000	3 900
TOTAL					4 100 718
II CHARPENTE COUVERTURE					
1	FP de fanne en IPE - 120 (barre de 12, 00m)	kg	333	8 000	266 400
	80 (barres de 12,00m)	kg	573,33	900	515 997
2	Couverture en bac Alumimium zing 45/100 y compris toutes sujetions de fixation	m2	144	7 000	868 000
TOTAL					1 650 397
III - MENUISERIE					
1	Porte persiennée de 1,01 m x 2,19	u	2	55 000	110 000
2	Porte pleine de 0,90 x 2,19 m	u	1	50 000	50 000
3	volets persiennée de 1,25 m x 1,05	u	7		280 000
4	Grille de ventilation de 1,24 x 1,05	u	2	6 000	12 000
5	porte métallique placard 1,45 m x 1,80	u	1	35 000	70 000
6	planche de bois fraqué de 13 cm de large au pourtour de la classe	ml	20	2 400	48 000
7	Rangement placard de 20 mm	u	1	20 000	20 000
TOTAL MENUISERIE					590 000

IV - PEINTURE					
1	Peintures glycérophaliques sur ouvrage métalique y compris couche d'anti rouille	m2	81,62	300	73 458
2	Peintures glycérophaliques sur menuiseries bois	m2	10	1 000	10 000
3	Badigeon à la chaux ssur enduits sur murs extérieur	m2	157,61	500	78 505
4	Peinture types arboisine sur tableau	m2	10,4	1 200	12 480
TOTAL PEINTURE					174 443

TOTAL GENERAL = 6 515 558

**ARRETE LE PRESENT DEVIS A LA SOMME DE SIX MILLIONS CINQ
CENT QUINZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE HUIT MILLE FRANCS
CFA**

DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

(MUR DE CLÔTURE DE 1000 X 100)

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PU	P TOTAL
I - TERRASSEMENT					
1	Implantation et délimitation	Fv	F		100 000
1	Fouille en puits en rigoles et en puits	m3	128	900	115 200
2	Remblais sous fondation en leur provenant des déblais				
	déblais	m3	32	1 000	32 000
TOTAL TERRASSEMENT					247 200
II - GROS ŒUVRE					
1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m	m3	8	35 000	280 000
2	BA pour semellesfilantes chaînage bas et haut poteaux longrines dosé à 350 kg/m3	m3	14	95 000	1 330 000
3	Maçonnerie en agglos plein 15	m2	128	3 500	448 000
4	Maçonnerie en agglos creux 15	m2	700	3 000	2 100 000
5	Enduit lisse sur mur intérieur épaisseur 2,5 c	m2	175	2 000	350 000
6	Enduittypralien surface extérieur	m2	175	2 600	455 000
7	FP de grillage maillé cave 2	ml	100	2 000	200 000
8	FP de corière en L	u	20	1 200	24 000
TOTAL GROS ŒUVRE					5 187 000
III - MENUISERIE					
1	FP de porte métallique à 2 battants de 2,50x200 en tube carré avec barroudage	u	1	140 000	140 000
2	FP de porte métallique annexe de 160/2	u	1	90 000	90 000
TOTAL					230 000
IV - PEINTURE					
1	Badigeon à la chaux	m2	175	400	70 000
2	Peinturegilatex intérieure	m2	175	1 000	175 000
3	Peinture glycérophalique sur mur	m2	9	1 200	10 800
TOTAL PEINTURE					255 800

ARRETE LE PRESENT DEVIS A LA SOMME DE CINQ MILLIONS
NEUF CENT VINGT MILLE FRANCS CFA

**DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF
(BLOC SANITAIRE DE 2 BOX)**

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PU	P TOTAL
I - TERRASSEMENT					
1	Fouille en puits en rigoles	m3	19,6	1 100	21 560
2	Remblais en fondation avec déblais	m3	0,9	600	540
3	Fouille en puits pour FS et puits	m3	32	900	28 800
4	Remplissage en cailloux de 40x80	u	2	25 000	50 000
TOTAL TERRASSEMENT					100 900
II - GROS ŒUVRE					
1	Béton de propreté	m3	0,19	35 000	6 650
2	BA pour semelles poteaux, longrines Pourtr	m3	1,98	95 000	188 100
3	Maçonnerie en agglos plein 15	m2	10,6	5000	53 000
4	Maçonnerie en agglos creux 15	m2	16,29	4 500	73 305
5	Enduit intérieur Toiture	m2	32,4	1 600	51 840
6	Enduit extérieur au téproliens	m2	8,66	2 600	22 516
7	Chape bouchardée dosée à 450 kg/m3	m3	0,7	1 800	1 260
8	Maçonnerie de claustras	m2	1,4	2 400	3 360
TOTAL GROS ŒUVRE					400 031
III - FOSSE SEPTIQUE ET PUIITS PERDU					
1	Maçonnerie en engglos pleins de 15	m2	48	5 000	240 000
2	Enduit au mortier de ciment	m2	42	1 600	67 200
3	Dalle en BA pour couverture dosé à 350 kg	m3	1,4	6 000	8 400
4	confection de regard de 0,40	u	2	10 000	20 000
5	Fosse septique pour 100 usagers types FS	u	1	200 000	200 000
6	Puits perdu de 1,50 x 1,50 type PP 1	u	1	100 000	100 000
TOTAL					635 600
IV - PLOMBERIE SANITAIRE					
1	FP de WC à la turque	u	2	25 000	50 000
2	FP de robinet de puissance	u	2	2 500	5 000
3	FP de colonne de douche complète	u	2	4 000	8 000
4	FP de siphon de sol 10x10	u	2	3 000	6 000
5	FP de tuyaux PVC pression de diamètre po	ml	60	1 500	90 000
6	FP tuyau PVC évacuation diamètre 63	ml	6	1 600	9 600
7	FP de tuyaux PVC évacuation diamètre 110	ml	6	1 900	11 400
8	Aération en PVC diamètre 63	ml	3	1 600	4 800
9	Lavabo maçonnerie de 2 x 0,45 y/c robinet	u	1	50 000	50 000
10	FP d'un évier en métal de 0,50x1	u	1	55 000	55 000
TOTAL					289 800
V - TOITURE CHARPENTE					
1	FP de Basting 8 x 11 plus accessoire de fix	ml	8	7 000	56 000
2	FP de base Alumimim ép, 60/100	ml	6	7 500	45 000
TOTAL					101 000
VI - MENUISERIE					
1	FP de porte en lambrins de 0,70x1,80 m	u	2	40 000	80 000
TOTAL					80 000
VII - PEINTURE					
2	Peinture à la chaux	m2	28	500	14 000
2	Peinture à l'huile	m2	6,8	1 000	6 800
3	Peinture glycéro sur mur	m2	28	900	25 200
TOTAL PEINTURE					46 000

TOTAL GENERAL = 1 653 331

Arrêté le présent devis à la somme de un million six cent cinquante trois mille trois cent trente et un F CFA

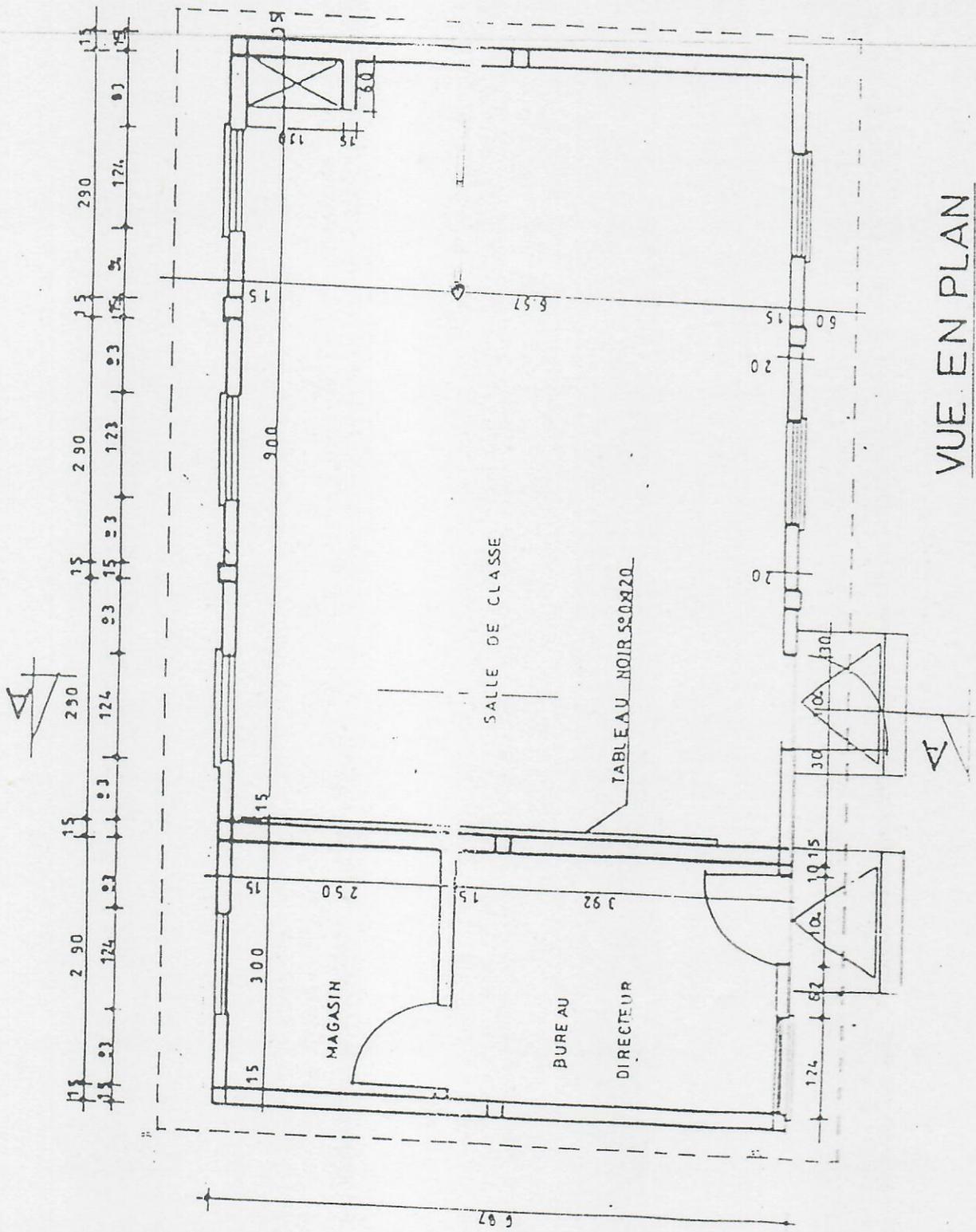
DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

(Adduction d'eau potable de l'école de Thiéppe à partir de la potence)

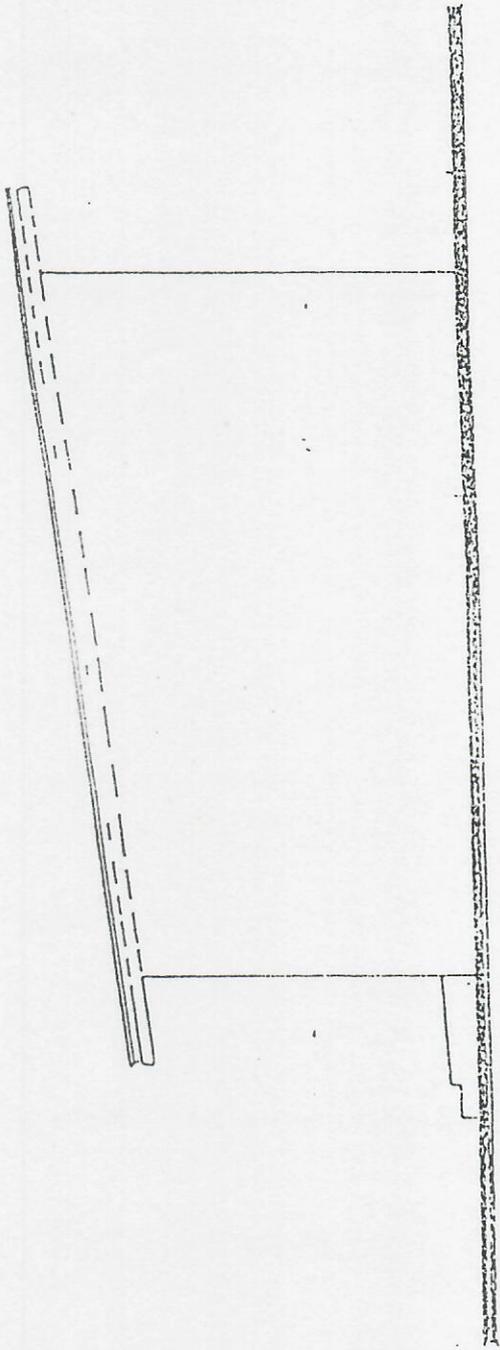
N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U	P. Total
ADDITION					
1	Fouille en rigole et remblais	ml	96	600	57 600
2	FP de tuyau PVC diamètre 63 pression	ml	300	2000	600 000
3	FP de robinet vanne diamètre 60	U	1		40 000
4	FP de dès PVC pression diamètre 63	U	2	6000	12 000
5	FP de bouchon diamètre 63	U	2	1 800	3 600
6	FP de bride major diamètre 63 (adaptateur)	U	1	22 000	22 000
BRANCHEMENT					
7	FFP de collier de prise en charge diamètre 63/20	U	1	6580	6580
8	Fouille pour branchement au réseau à l'intérieur de l'école	ml	20	600	12 000
9	FP de tuyau angou 20 x 37	ml	20	2000	40 000
10	FP de mamelon galvanisés 25 x32	U	1	1 600	1 600
11	FP de tube galva 20 x 27	ml	2	2000	4 000
12	FP de coude galva 20 x 27	U	1	1000	1000
13	FP de compteur et accessoires DN 20	U	1	40 000	40 000
TOTAL					840 380

TOTAL GENERAL = 840 380

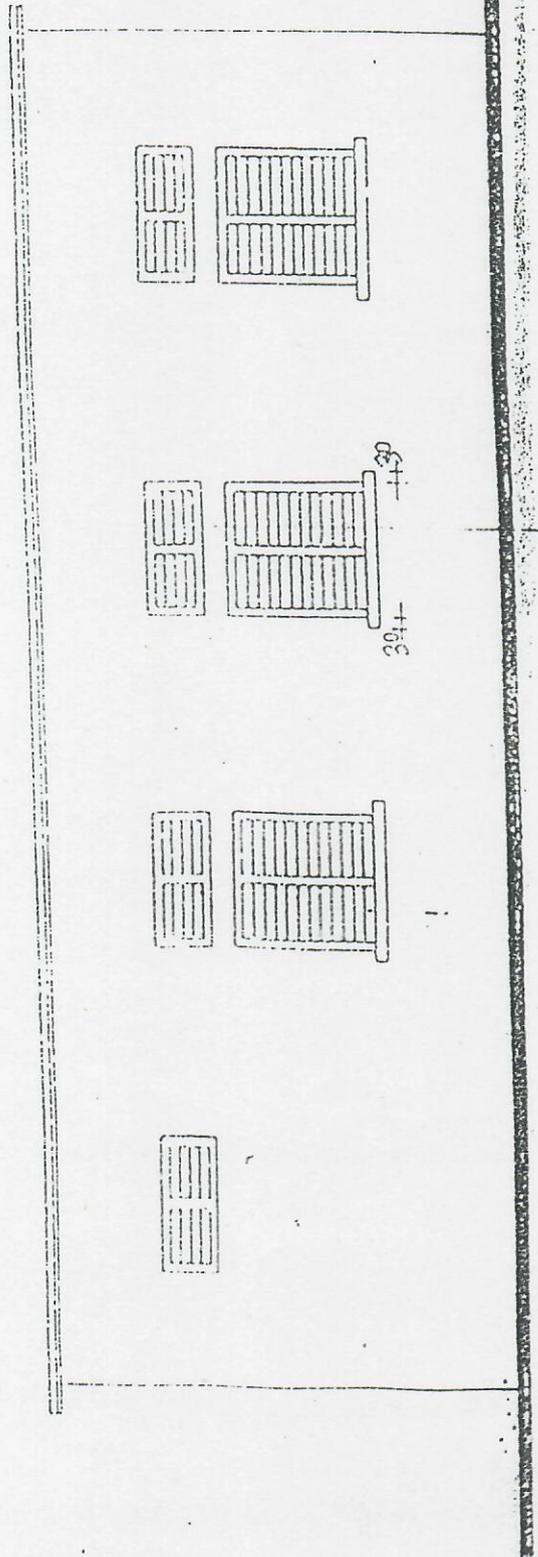
ARRETE LE PRESENT DEVIS A LA SOMME DE HUIT CENT QUANRANTE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT HUIT FRANCS CFA



VUE EN PLAN

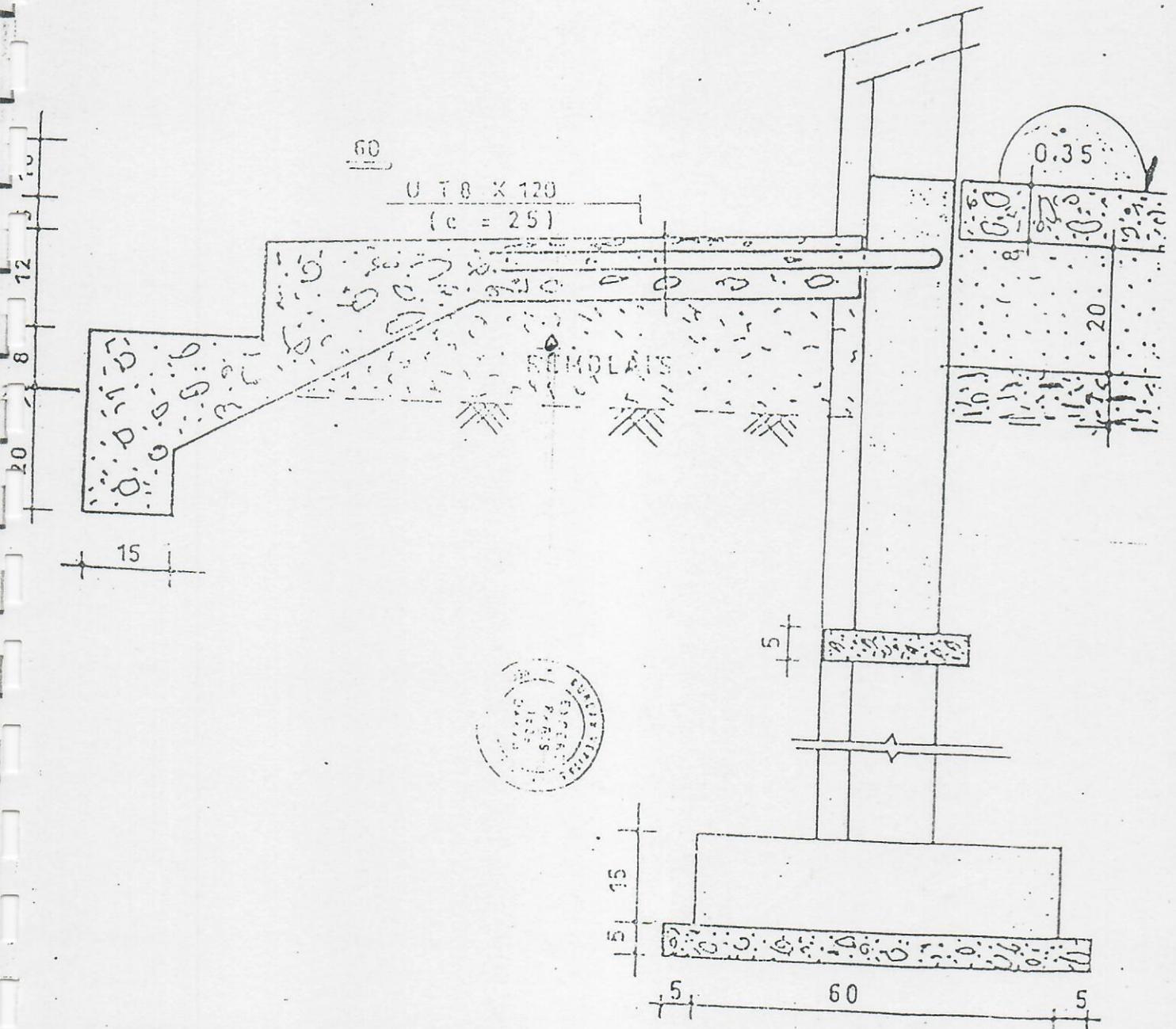


FACADE PIGNON

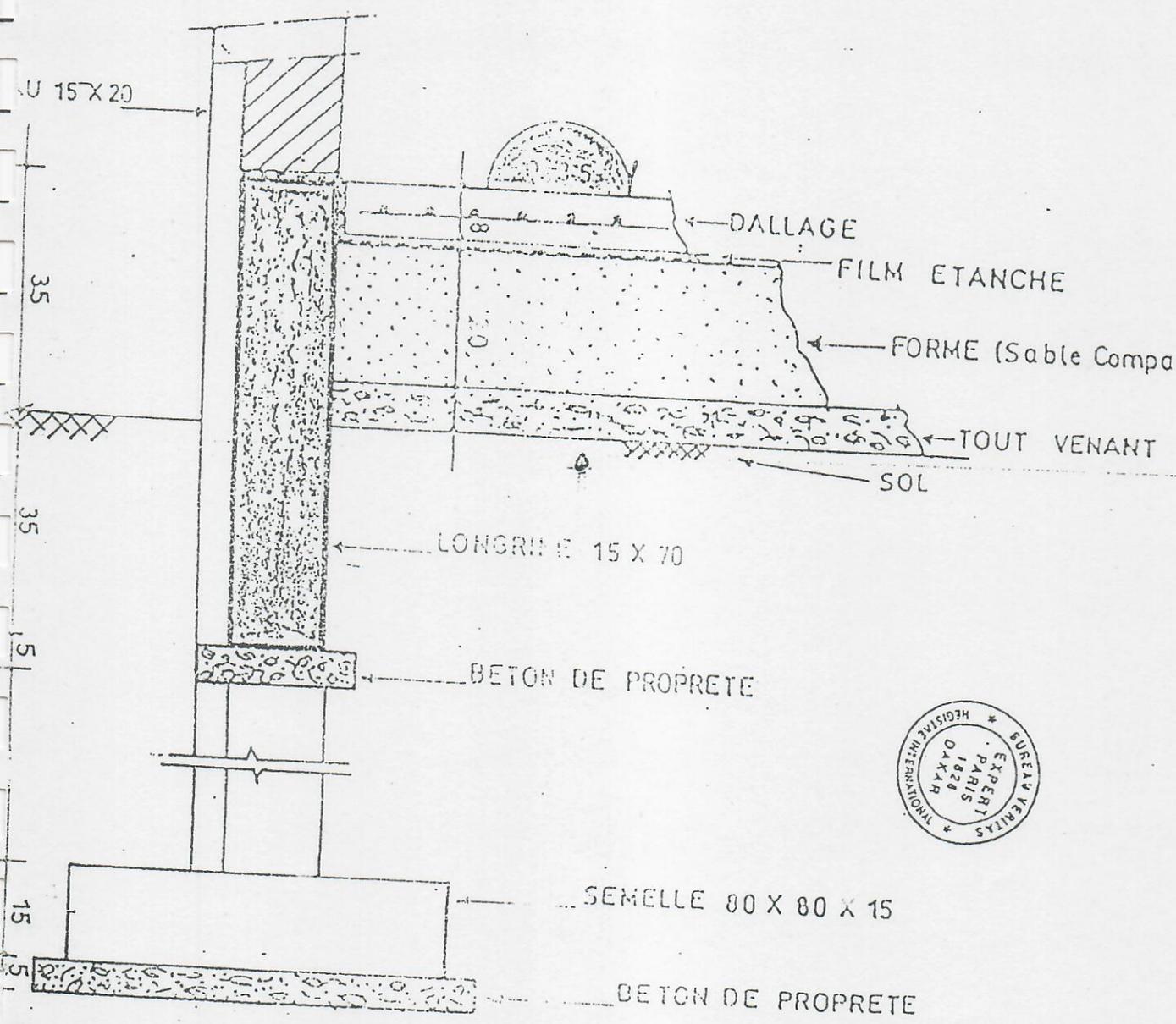


FAÇADE ARRIÈRE

AVEC ANNEXE

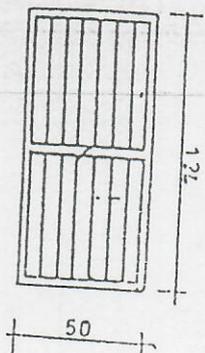


COUPE A A ECH : 1/10



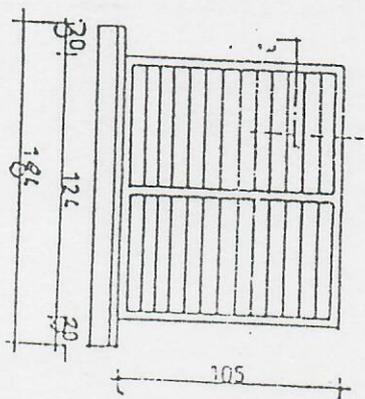
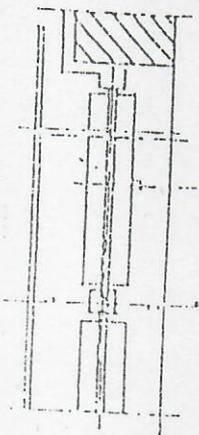
COUPE B_B Ech: 1/10

IMPOSTES

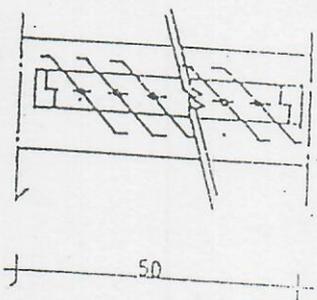


FENETRES

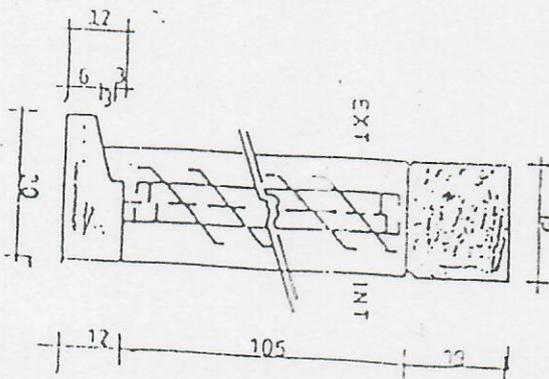
COUPE 3



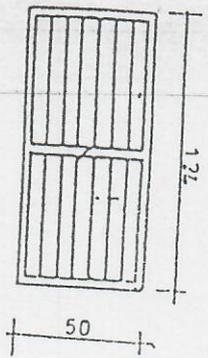
COUPE 7



COUPE 2

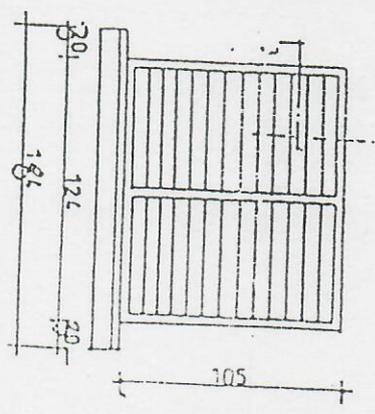
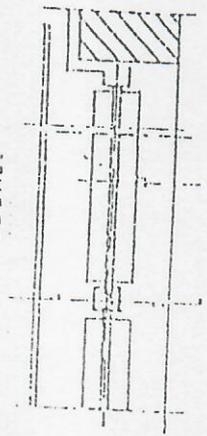


IMPOSTES

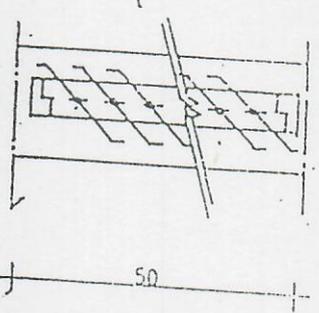


FENETRES

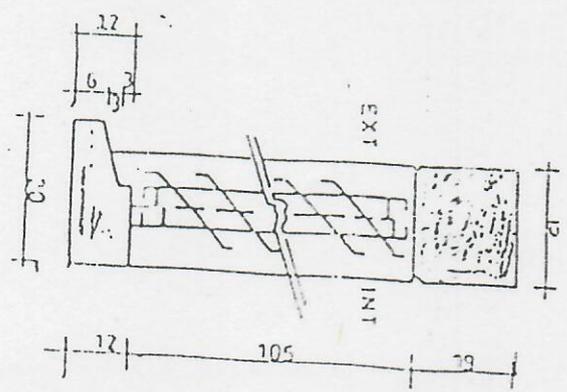
COUPE 3



COUPE 7



COUPE 2



+35.2

CHAINAGE

22

SUPERIEUR

50

+20.0

LINTEAU

19

PERIPHERIOUE

105

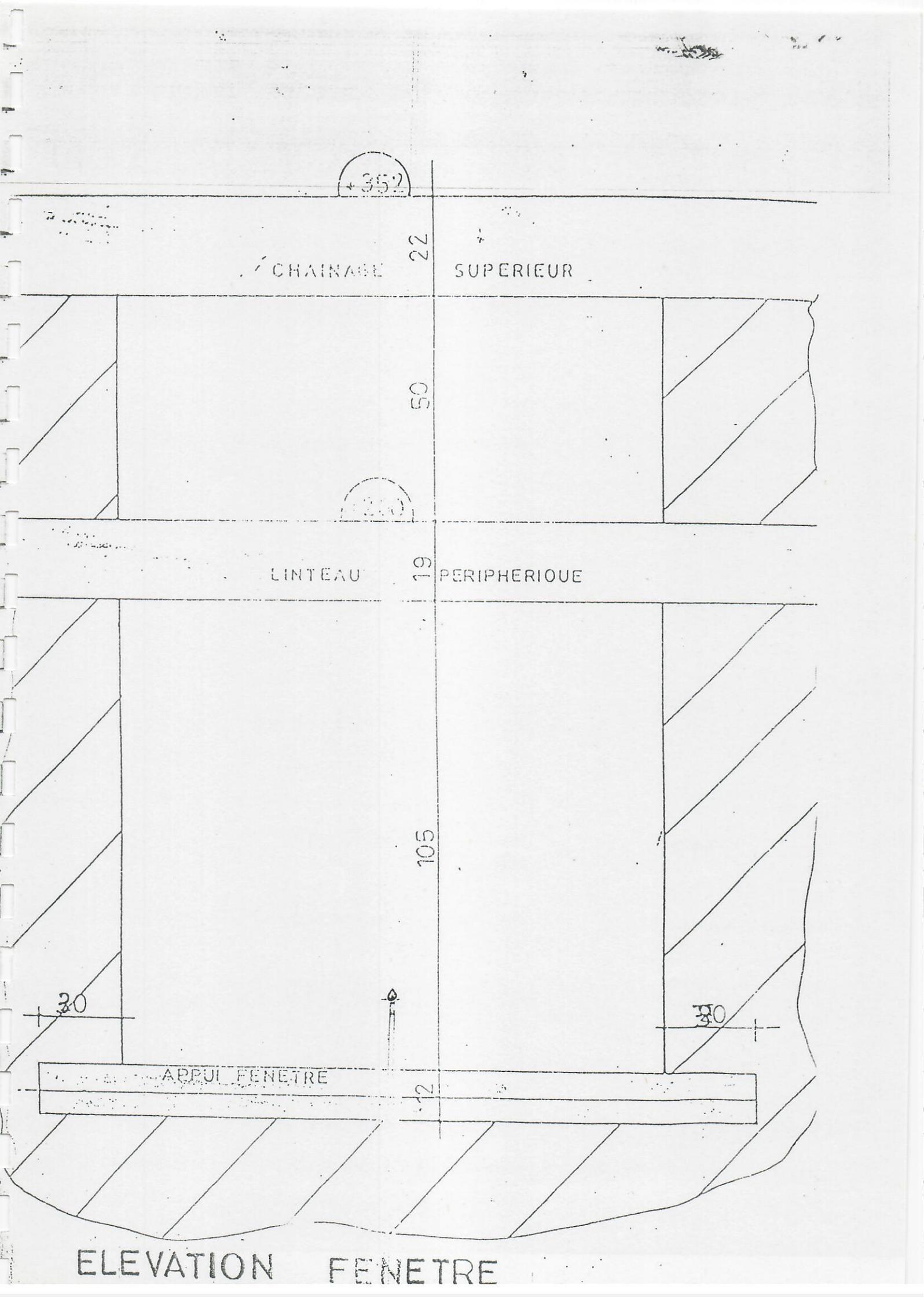
30

30

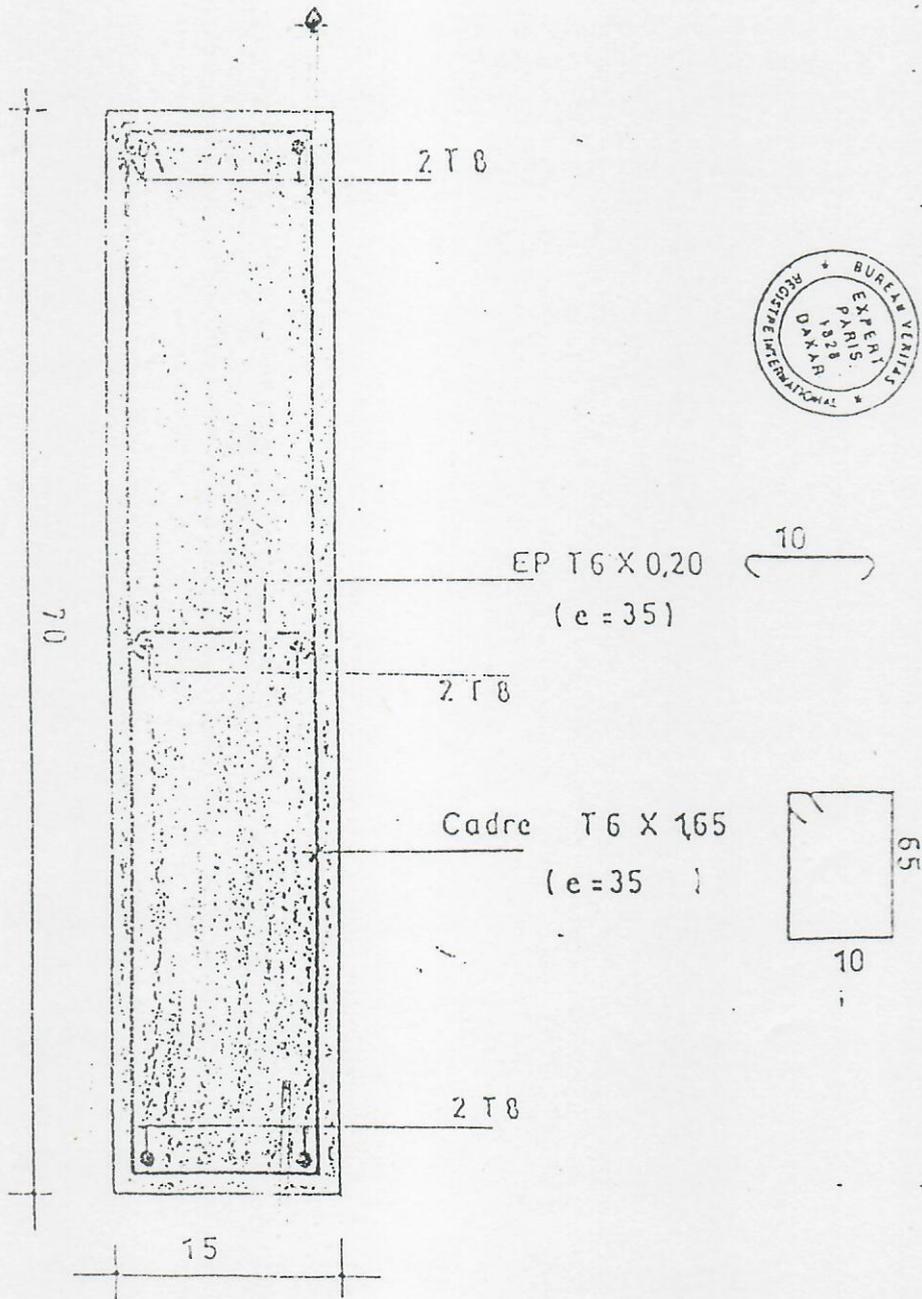
APPUI FENETRE

1.2

ELEVATION FENETRE

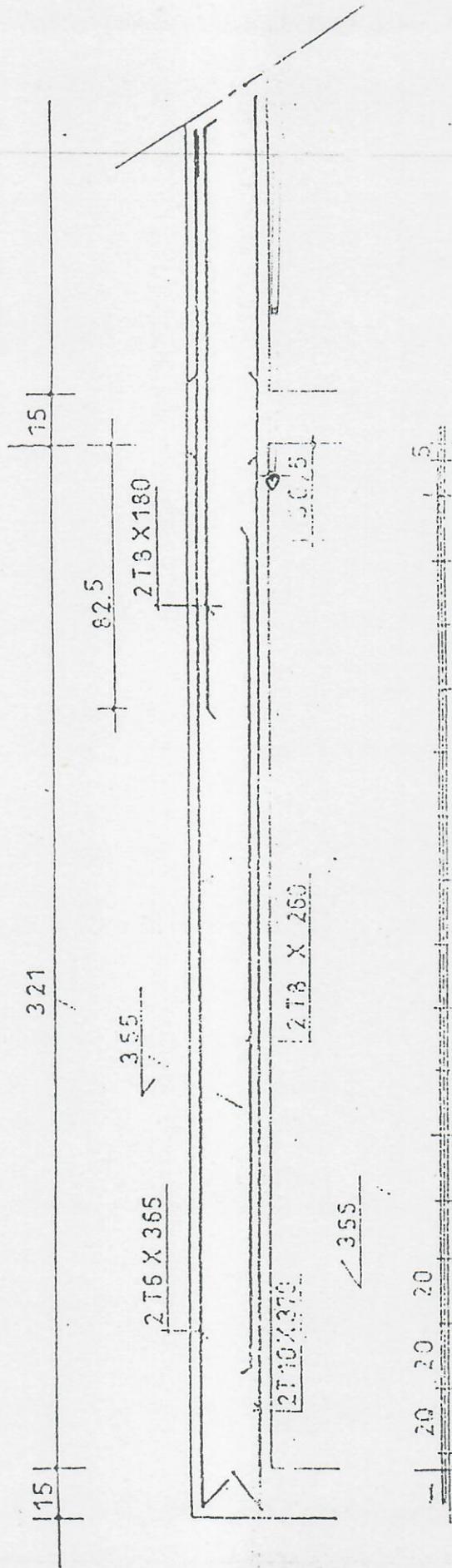


L1, L2, L3: 15 X 70 $\bar{\alpha}$ + 0,35

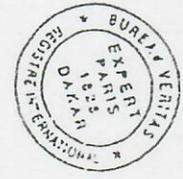


L4 : 15 X 25

L4



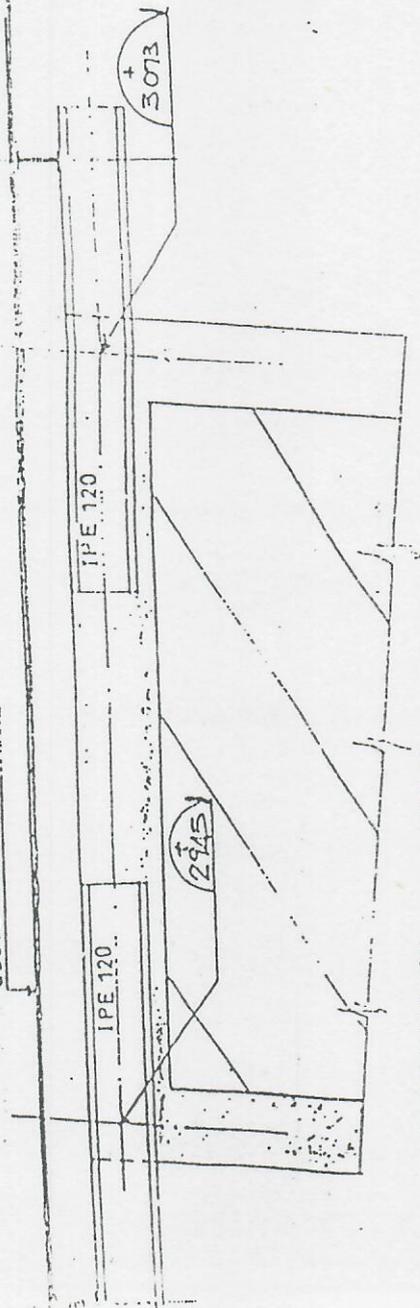
17CddTSX070 e=20 CST



COUPE A.A

2000

COUVERTURE EN BAC ALU

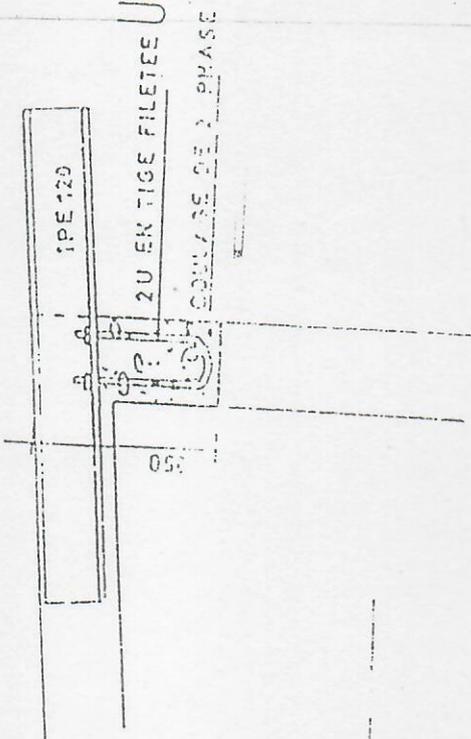


CORNIERE 40x40x4
IPN 80
2 BOULONS HR 3

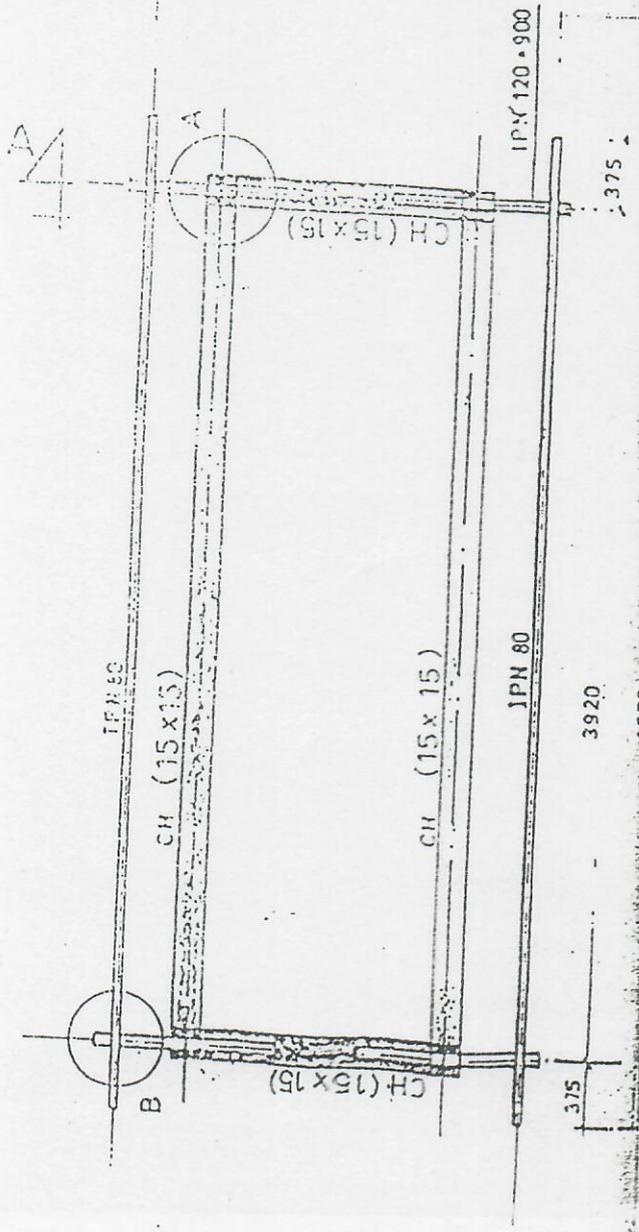
FER PLAT 40x40x6

IPE 120

DETAIL B

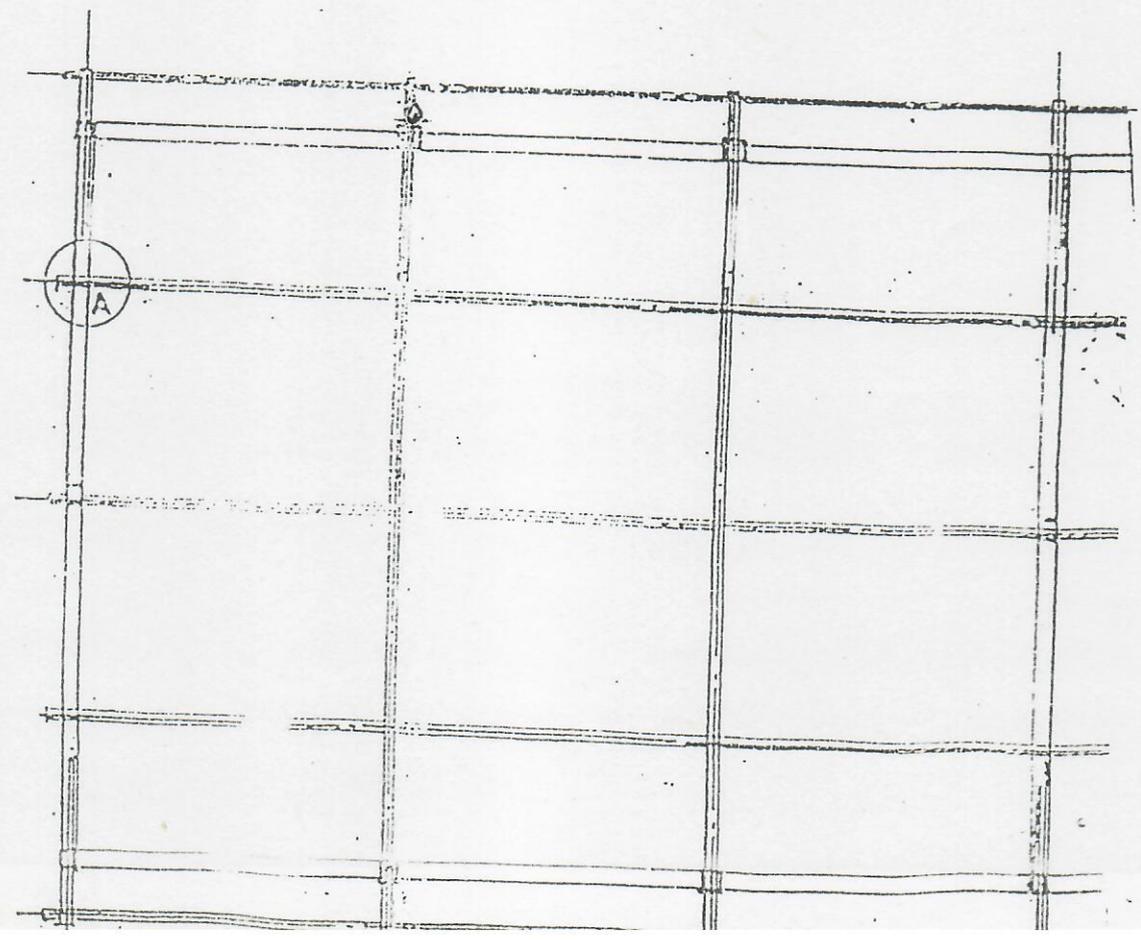
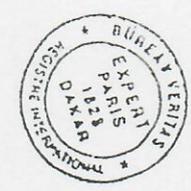
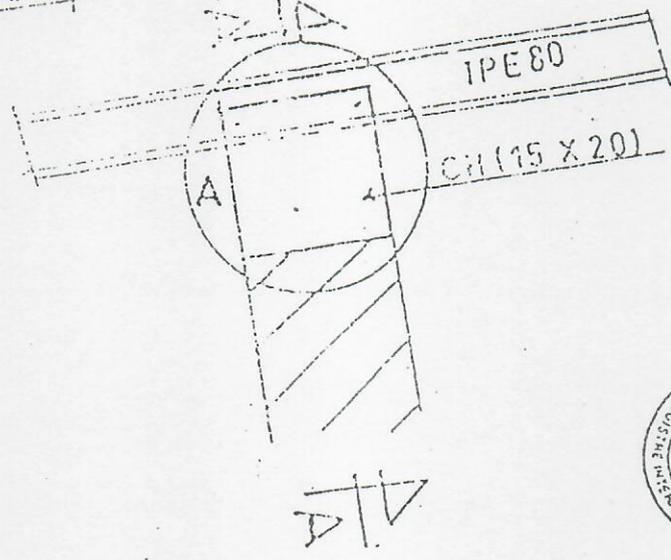
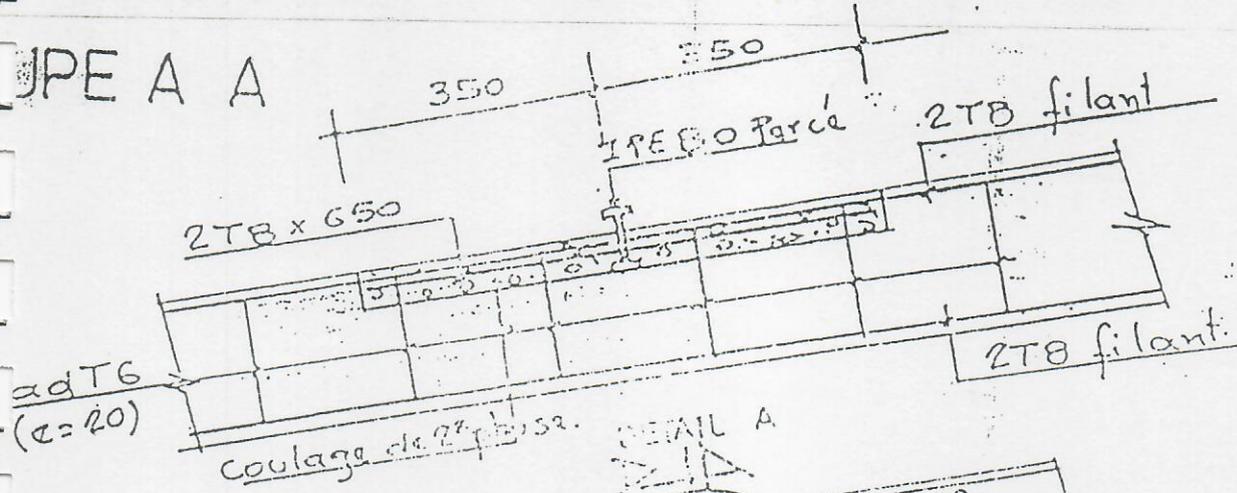


DETAIL A



DETAIL DE FIXATION IPE80 SUR CHAINAGE

IPE A A



DETAIL IPE 120 / CHAINAGE RAMPANT

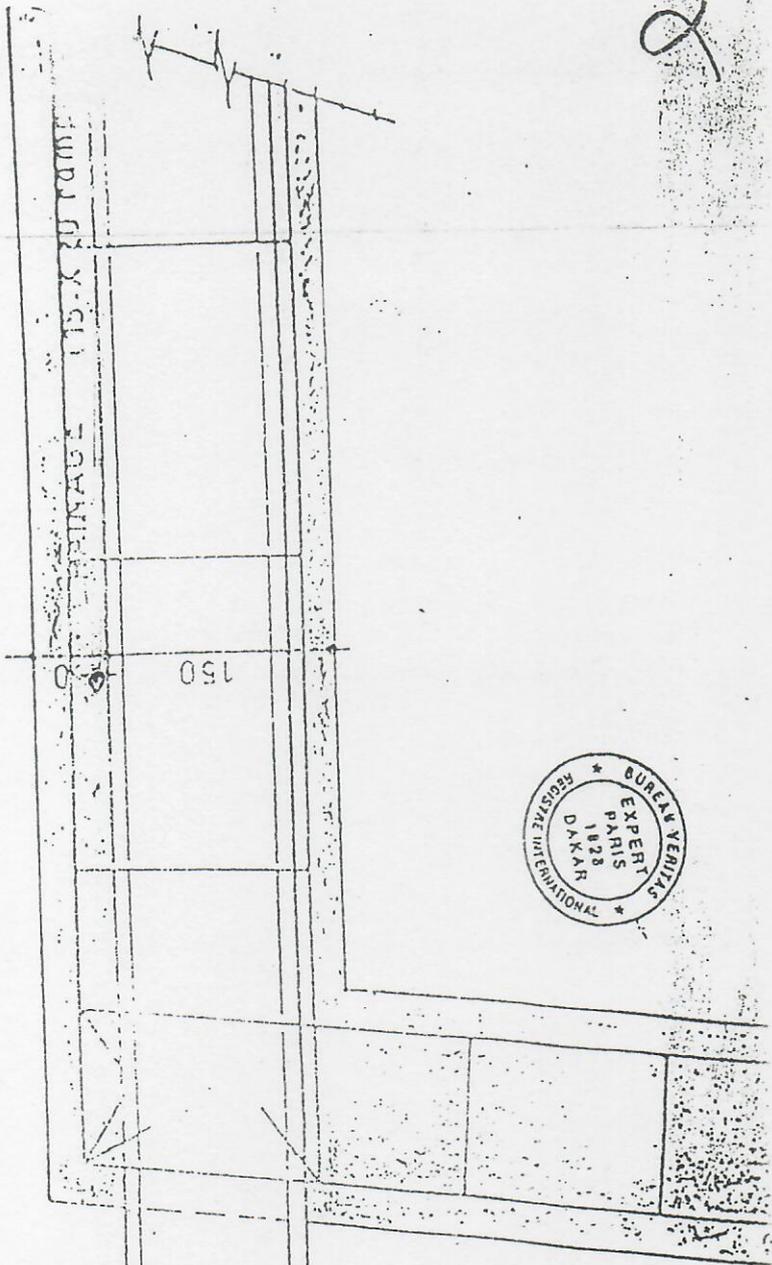
ECH: 1/5

500

IPN 80

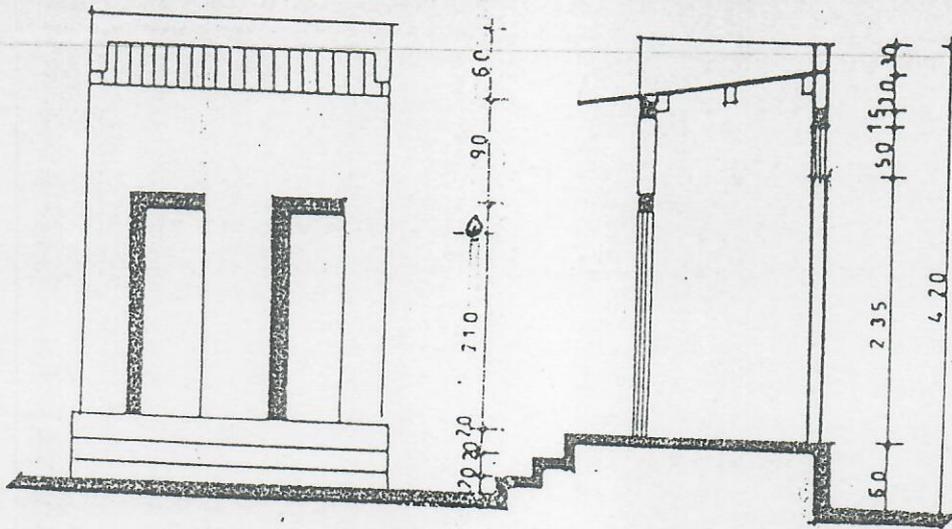
2 Trous

IPE 120 (L = 1300)



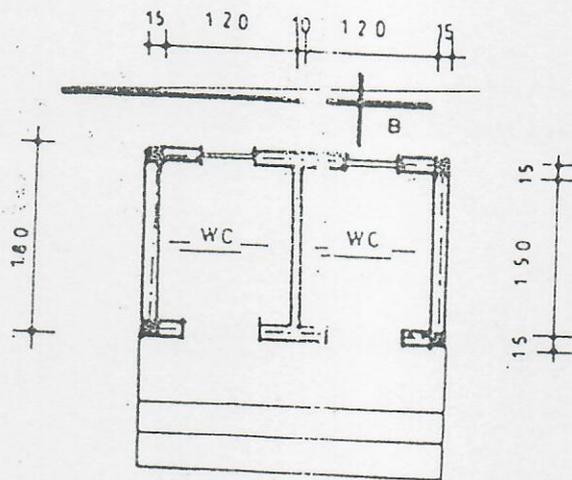
2

BLOCS - SANITAIRES



FAÇADE

COUPE



PLAN

250

ECH 1/50

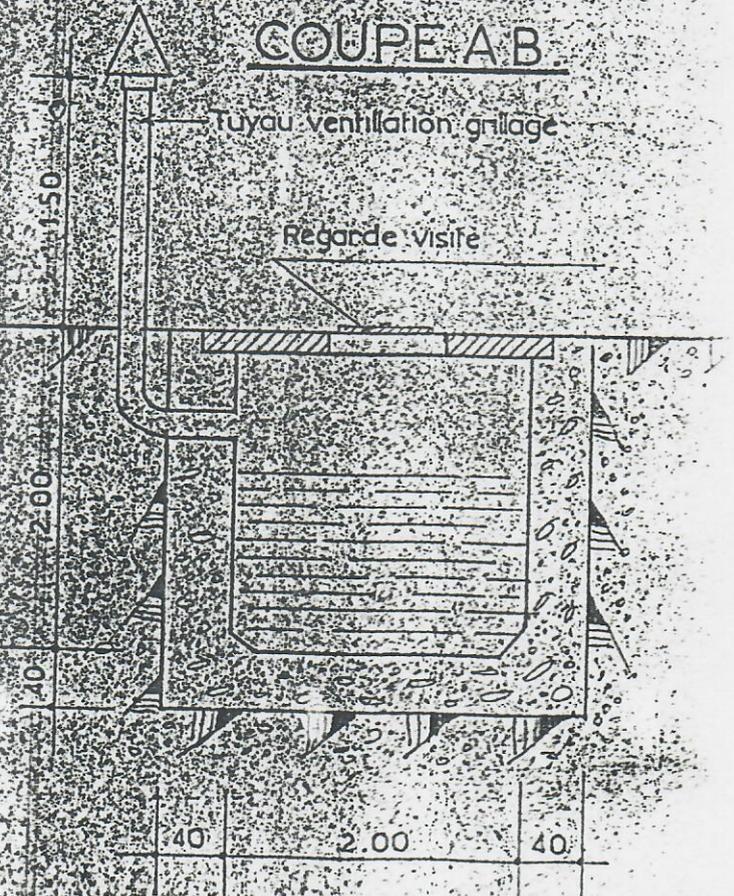
FOSSE ETANCHE

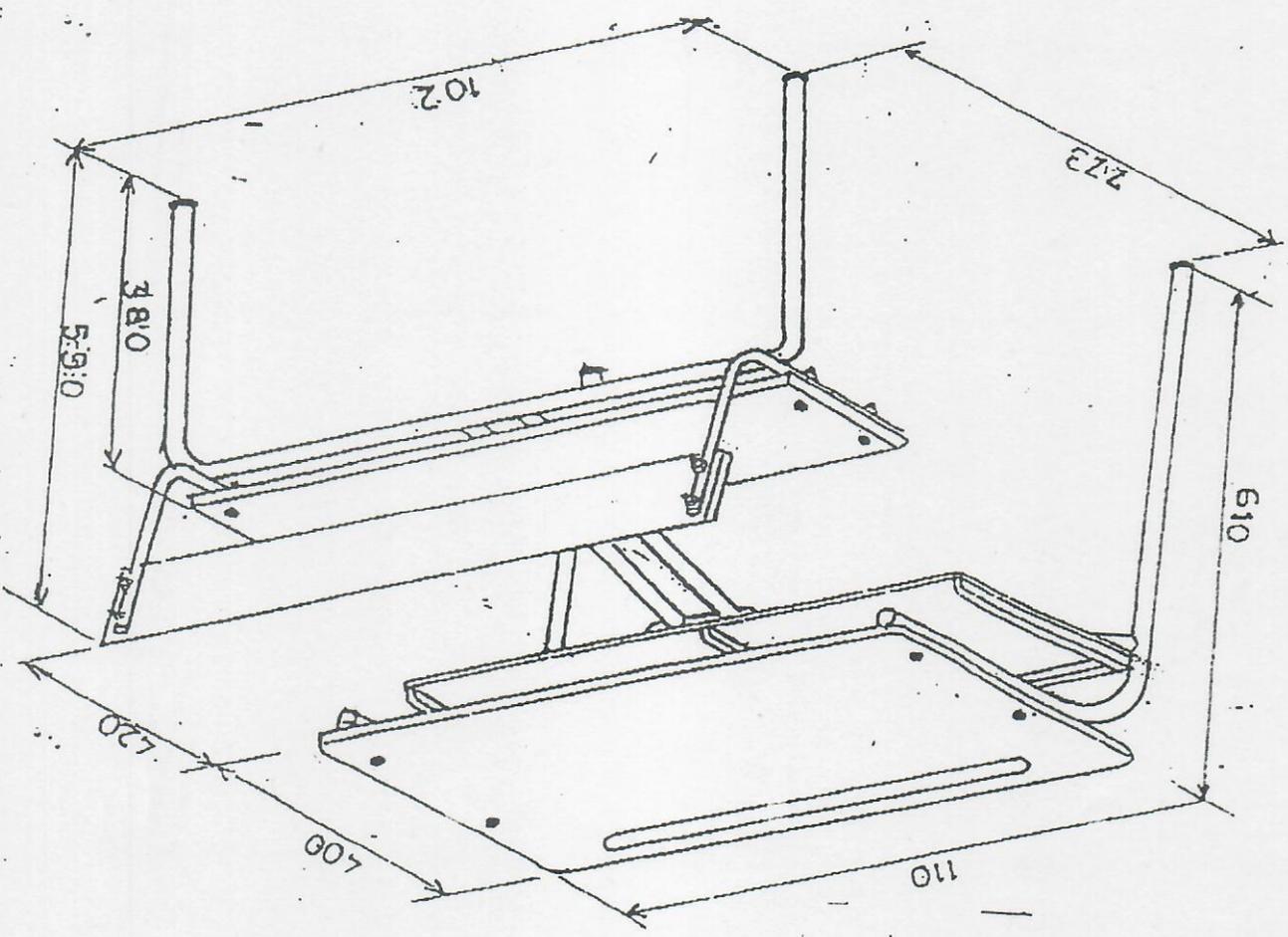
ECHELLE 1/50

PLAN



COUPE A.B.





5-3

Table bancs standards

Ech :
Date 03.29.96

POLYCONSULT
INGENIERIE

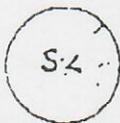
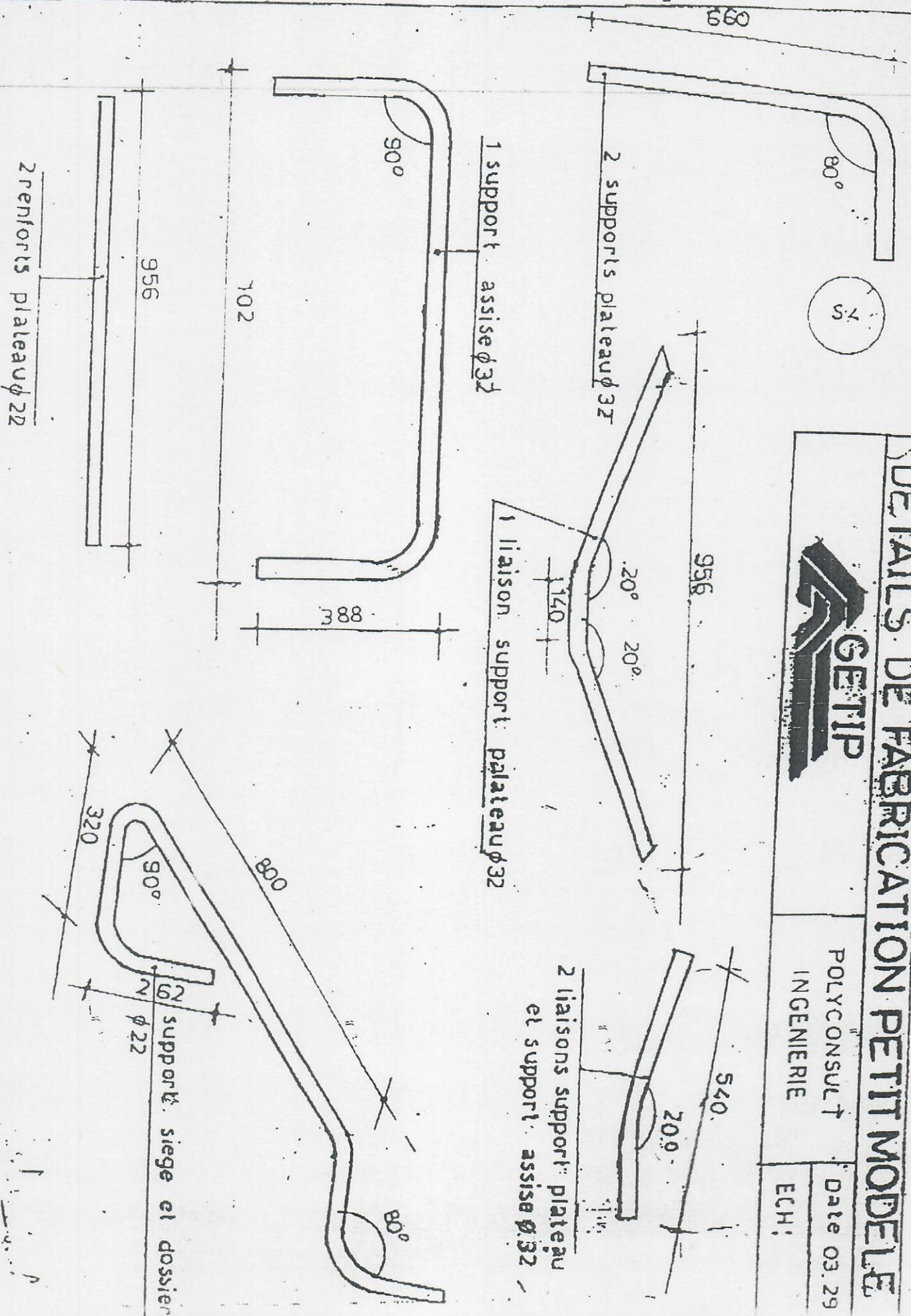


TABLE BANC PETIT MODELE

003

APDS KAOLACK

09/04 2003 10:17 FAX



DETAILS DE FABRICATION PETIT MODELE

GETIP

POLYCONSULT
INGENIERIE

Date 03.29
ECH:

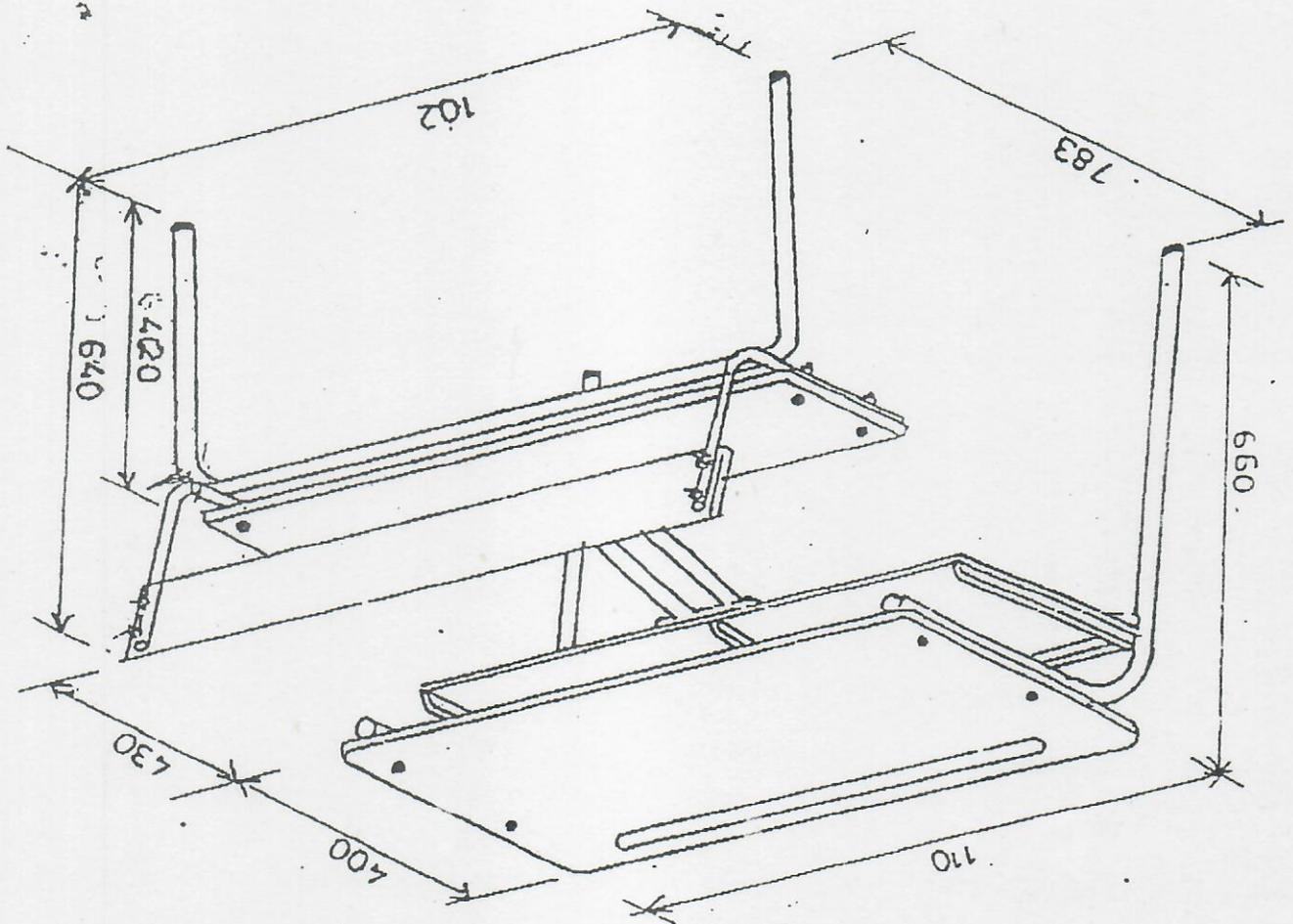


Table banc standard

S.5



POLYCONSULT
INGENIERIE

Date 03.25.96
Ech: -

TABLE BANC MODELE MOYEN

56

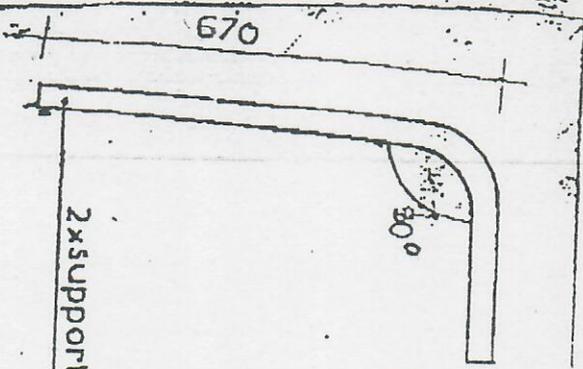
DETAILS DE FABRICATION MODELE MOYEN



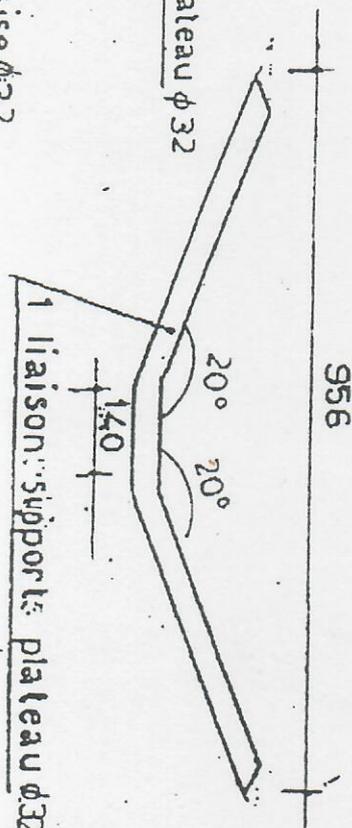
POLYCONSULT
INGENIERIE

Date: 03.29.96

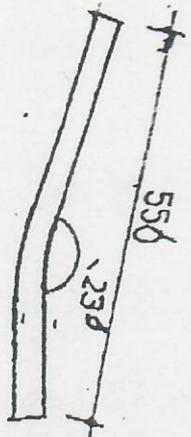
Ech: -



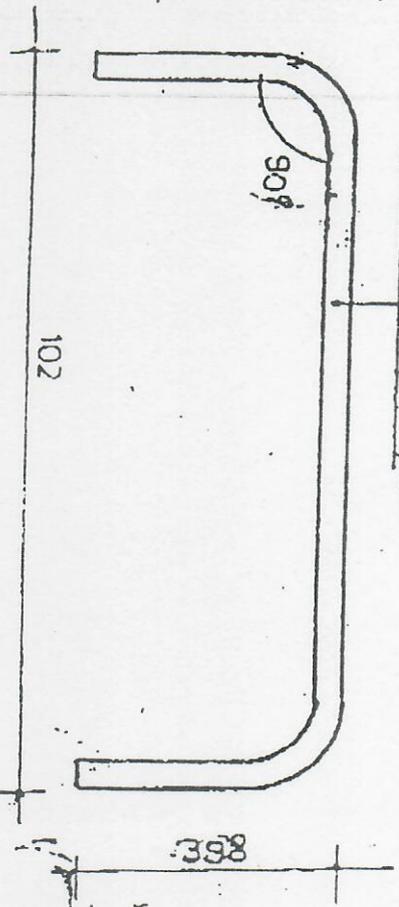
2x supports plateau $\phi 32$



1 liaison supports plateau $\phi 32$

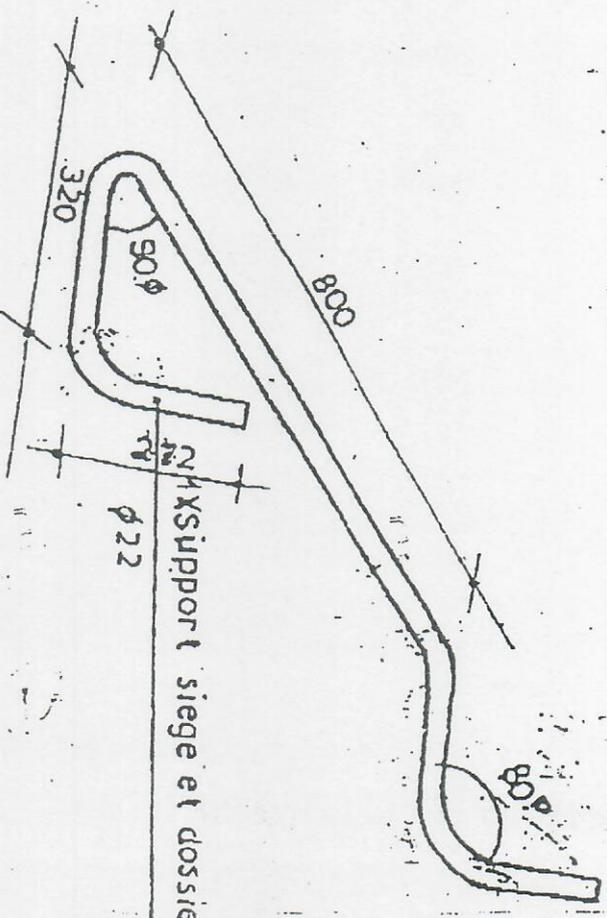


2 liaisons support plateau
et support assise $\phi 32$



1 support assise $\phi 32$

2x renforts plateau $\phi 22$



2x support siege et dossier
 $\phi 22$

DETAILS STANDARD

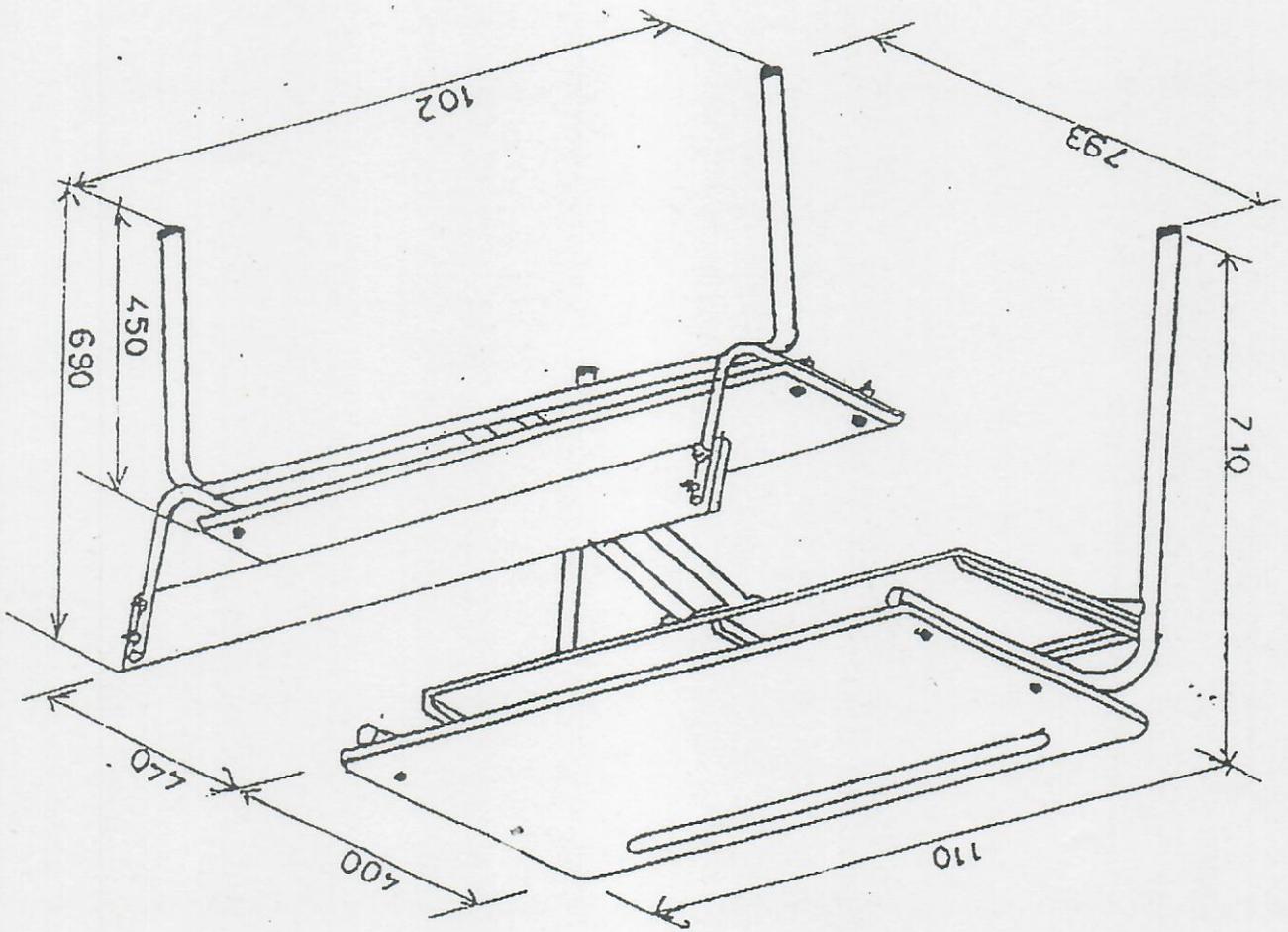


Table banc standard

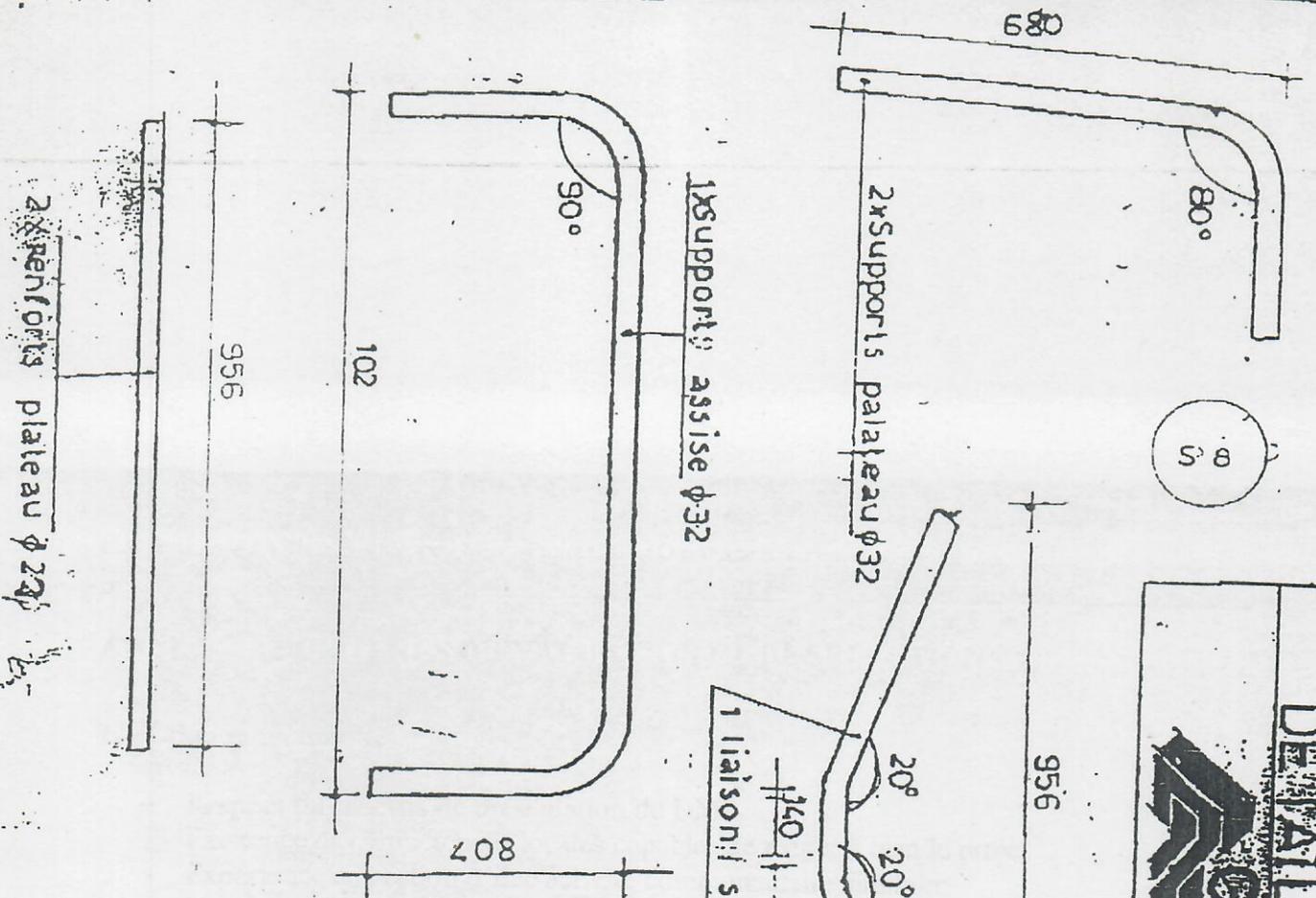
S7



POLYCONSULT
INGENIERIE

Date 03.29.96
Ech :

TABLE BANC GRAND MODELE

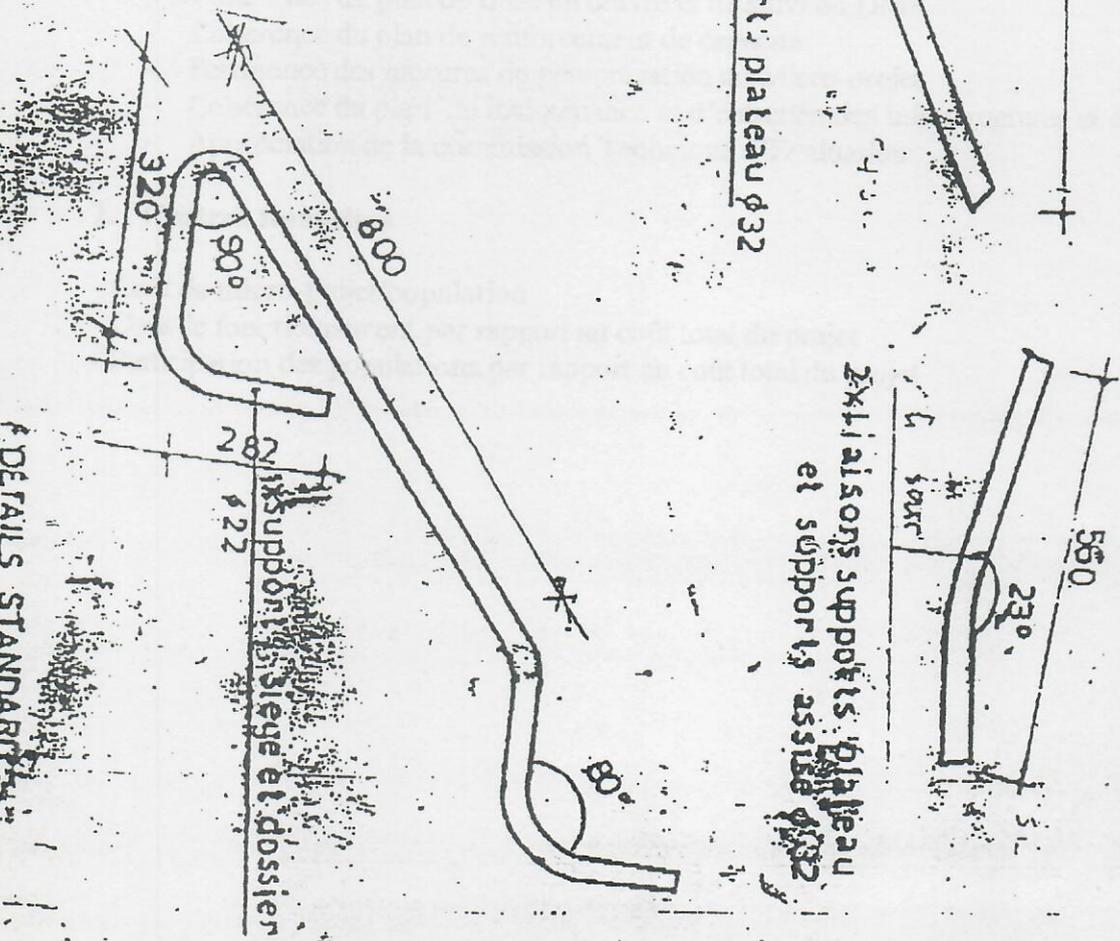


DETAILS DE FABRICATION GR. MODELE

POLYCONIGUT
INGENIERIE

DATE: 03.29.96

Ech: _____



DETAILS STANDARD